JOURNAL FRANZ WEBER

indépendant | intrépide | sans compromis

janvier | février | mars 2015 | No 111 | AZB/P.P. Journal 1820 Montreux 1

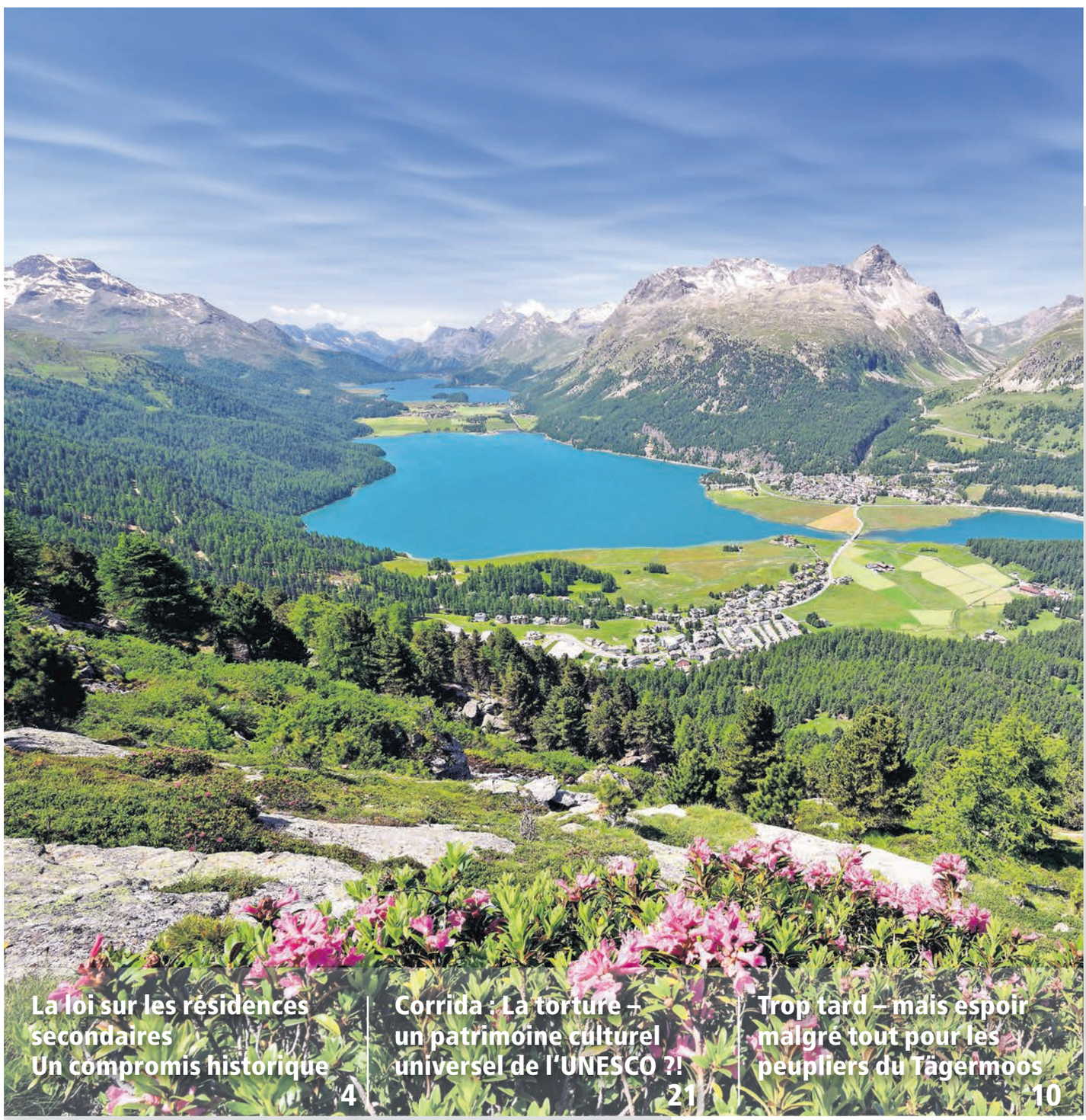

La loi sur les résidences secondaires
Un compromis historique – 4

Corrida : La torture – un patrimoine culturel universel de l'UNESCO ?! – 21

Trop tard – mais espoir malgré tout pour les peupliers du Tägermoos – 10

www.ffw.ch

En faveur des animaux et de la nature

Notre travail est au service de la collectivité

Les actions de la Fondation sont motivées par la conviction que les animaux dans leur ensemble en tant que partie intégrante de la création, ont droit à l'existence et à l'épanouissement dans un habitat convenable, et que l'animal individuel en tant qu'être sensible a une valeur et une dignité que l'homme n'a pas le droit de mépriser.

Aussi bien dans ses campagnes de protection et de sauvetage de paysages, que dans celles d'animaux persécutés et torturés, la Fondation s'efforce inlassablement d'éveiller en l'homme sa responsabilité vis-à-vis de la nature et d'obtenir pour les peuples d'animaux un statut juridique parmi les institutions humaines leur garantissant protection, droits et survie.

La FFW, reconnue d'utilité publique, est exonérée d'impôts. Pour pouvoir continuer à remplir ses grandes tâches au service de la nature et du monde animal, la Fondation devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie, ni par les pouvoirs publics, elle dépend entièrement des seuls dons, donations, legs, etc...

FONDATION FRANZ WEBER

Quand tout semble vain, quand tous les espoirs s'en vont, quand on est saisi d'accablement face à la destruction de la nature et à la misère des animaux persécutés et torturés…on peut encore se tourner vers la Fondation Franz Weber .

Aidez-nous ! Chaque don, aussi modeste soit-il, est important et reçu avec gratitude.

Comptes:

SUISSE: Banque Landolt & Cie, ch de Roseneck 6, CH-1006 Lausanne, CCP 10-1260-7, compte Fondation Franz Weber, IBAN CH76 0876 8002 3045 00003 ou compte postal 18-6117-3 Fondation Franz Weber, 1820 Montreux 1 IBAN CH3109000000180061173

FRANCE: Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence, Avignon, Compte no 9483909 3 133, Code établissement 11306, Code Guichet 00084, Clé R.I.B 59, BIC AGRIFRPP813, IBAN FR76 1130 6000 8494 8390 9313 359

SVP, préférez le E-Banking **www.ffw.ch**

Renseignements FONDATION FRANZ WEBER
Case postale, SUISSE, 1820 Montreux, Tel. 021 964 24 24 ou Tel. 021 964 37 37, Fax 021 964 78 46 ou 021 964 57 36, E-mail: ffw@ffw.ch, www.ffw.ch

Editorial

Vera Weber

Chères lectrices, chers lecteurs,

Tout le monde le sait : il ne faut jamais scier la branche sur laquelle on est assis.

La branche dont il est ici question, ce sont nos paysages uniques, nos montagnes avec leurs hauteurs neigeuses, leurs vallons verdoyants, nos paysages intacts. Notre pays. La Suisse.

Au rythme d'un mètre carré par seconde, continuellement, jour après jour, la Suisse se remplit de constructions, elle est bétonnée, défigurée. Notamment par des résidences secondaires.

Depuis des décennies, l'absence de restrictions à la construction de résidences secondaires est un problème connu et reconnu. Pendant des décennies, on a essayé de trouver des solutions. Avec un succès malheureusement bien limité.

Et voilà que soudain, il y a trois ans presque jour pour jour, le peuple suisse a pu voter, et une majorité a dit assez ! Ça suffit ! Stop à la construction illimitée de résidences secondaires !

Or, comme l'État, les cantons, les régions de montagnes et des milieux économiques ne voulaient simplement pas appliquer la volonté du peuple, un projet de loi a été rédigé qui devait totalement édulcorer le nouvel article de la constitution.

Par chance, à la dernière minute, nous avons pu élaborer un compromis avec l'UDC et le PLR. La loi désormais adoptée constitue une solution pragmatique qui limite fermement la construction de résidences secondaires mais concède aussi une marge de manœuvre suffisante aux régions touristiques. Elle doit être utilisée comme une chance pour le tourisme, l'hôtellerie, les régions de montagne, mais également pour l'industrie du bâtiment.

Si nous pouvons aujourd'hui nous réjouir rétrospectivement d'une conclusion heureuse et raisonnable à l'initiative sur les résidences secondaires et si le référendum a ainsi pu être évité, c'est parce que nous y avons cru et que nous avons trouvé les interlocuteurs qu'il fallait. Mais c'est aussi et surtout le fait d'homains. Des hommes et des femmes qui ont lutté avec nous. Qui s'engagent au quotidien pour la préservation des paysages suisses.

Ce sont des hommes et des femmes politiques du PS et des Verts qui ont tout fait pour une loi plus ferme. Ce sont les camarades de lutte de toutes les organisations écologistes qui se sont engagées pour cette question. Ce sont nos collaborateurs hommes et femmes et nos conseillers qui ont travaillé jour et nuit. Ce sont des hôteliers, des architectes, des politiques régionaux, des professionnels du tourisme qui tous ont reconnu que la construction illimitée de nouvelles résidences secondaires est un danger et un modèle qui a vécu.

C'est avec eux que nous allons continuer. Avec eux, nous pourrons enfin rendre au paysage et à nos espaces vitaux la place qui est la leur dans notre monde et notre société.

Pour tout cela, je les remercie du fond du cœur.

Vera Weber

Nature

La guerre des peupliers du Tägermoos Un phénomène étrange **10-14**

Animaux

Récifs de corail Victimes d'une industrie cynique **8-9**
Une étude de comportement Ce que les loups peuvent nous enseigner **15-16**
Tauromachie La torture ne fait pas partie de notre culture! **21-23**
Corrida Les enfants n'ont pas leur place dans les arènes **24**
UNESCO Pas de chèque en blanc pour la tauromachie **25**
Bonrook La saison de l'abondance **17**
Equidad Un passé gravé dans les cicatrices **18-19**

Suisse

Résidences secondaires : Journées hors du commun au Parlement **4-7**
Grandhotel Giessbach Le printemps à Giessbach **31**

Société

Javier de Lucas Le Droit des enfants à une éducation pour la paix (suite et fin) **26-27**
A Paris, il y a 50 ans Pierre Koralnik **28-30**

Pour vos dons:
Banque Landolt & Cie, chemin de Roseneck 6, 1006 Lausanne
ou
Compte postal 18-6117-3 Fondation Franz Weber,
1820 Montreux 1, IBAN CH31 0900 0000 1800 6117 3

Impressum

Edition : Fondation Franz Weber
Rédaction en chef: Judith Weber
Rédaction: Judith Weber, Vera Weber, Alika Lindbergh, Hans Peter Roth, Silvio Baumgartner
Mise en page: Claudia Trinkler, Ringier Print Adligenswil AG
Impression: Ringier Print Adligenswil AG
Rédaction, Administration: Journal Franz Weber, case postale, CH-1820 Montreux (Suisse), tél 021 964 24 24 ou 964 37 37. Fax: 021 964 78 46. E-mail: ffw@ffw.ch – Site internet: http://www.ffw.ch
Abonnements: Journal Franz Weber, abonnements, case postale, 1820 Montreux, Tél. 021 964 24 24 ou 964 37 37
Tous droits réservés. Reproduction de textes, de photographies ou d'illustrations avec la permission de la rédaction seulement. Toute responsabilité pour des manuscrits, des livres ou autres documents (photos, etc) non commandés est déclinée. CCP: Si vous désirez soutenir le journal ou l'œuvre de Franz Weber par un don, veuillez l'adresser au CCP 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux.

Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires

Un compromis dans l'intérêt de la Suisse

Au cours du processus parlementaire, la loi d'application de l'initiative sur les résidences secondaires s'est vue de plus en plus édulcorée. Les initiants étaient fin prêts à faire appel au peuple par la voie du référendum. A la dernière minute, Vera Weber est toutefois parvenue à convaincre les opposants conservateurs de signer un compromis. Journal de ces évènements hors du commun au Parlement.

Felix Wirz

Flashback: le 11 mars 2012, le peuple suisse acceptait, à la surprise générale, l'initiative « Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires ». 50.6% des votants et une claire majorité des cantons ont dit Oui. Le mandat confié par le peuple était clair : la construction des résidences secondaires devra à l'avenir être strictement limité. Les opposants à l'initiative avaient assisté passivement à la campagne de votations ; après son résultat, il était temps pour eux d'agir. Ils ont alors critiqué à l'unisson la décision populaire, et préconisaient l'aménagement d'exceptions et d'assouplissements. Ils agissaient comme si le peuple n'avait pas introduit de nouvel article dans la Constitution pour restreindre la construction excessive de résidences secondaires. C'est également dans cet esprit que les débats parlementaires ont débuté. La loi sur les résidences secondaires, proposée par le Conseil fédéral pour mettre en œuvre la nouvelle disposition constitutionnelle, contenait déjà d'importantes concessions en faveur de l'industrie de la construction dans les régions de montagne.

Des exceptions supplémentaires et plus larges

Le Conseil des Etats, au sein du quel siège une représentation disproportionnée de représentants des régions de montagne, a par la suite encore affaibli le projet de loi sur les résidences secondaires. La possibilité de créer les fameux « logements proposés sur des plateformes de placement » a été confirmée, et les restrictions prévues par le Conseil fédéral à cet égard ont été largement supprimées. Le risque d'abus était évident. De plus, à l'examen des nombreuses mises à l'enquête, l'on constatait que, fondés sur l'espoir d'une loi très souple, les promoteurs proposaient la construction de prétendues « résidences principales », pour ensuite les convertir en résidences secondaires. Il existait déjà une spéculation sur l'adoption d'une loi très permissive.

La commission préparatoire du Conseil national a encore élargi les exceptions prévues par le Conseil des Etats. Les représentants du PS et des Verts, qui s'engageaient en faveur de prescriptions plus strictes dans le sens de la décision du peuple, se sont vu recalés dans la minorité. Le mépris de la volonté populaire par la majorité du Parlement s'est clairement manifestée lorsqu'il a été proposé de déclarer la loi urgente, ce qui aurait eu pour effet de contourner un éventuel référendum. Au sein de la droite, seul le Conseiller national Vogler (PDC-PEV/NW) s'est prononcé contre cet affront.

L'écho de cette décision dans les médias était unanime : alors que le Südostschweiz observait une « édulcoration supplémentaire » de la loi, le Tagesanzeiger parlait d' « hypocrisie extrême », et l'expert de droit constitutionnel Alain

Griffel se plaignait dans la NZZ d'une « violation sans vergogne de la Constitution ».
Pour Vera Weber, il était clair que dans une telle situation, il faudrait à nouveau en faire appel au peuple. Le référendum paraissait inévitable. Les organisations de protection du paysage étaient prêtes à soutenir activement un référendum. C'est dans ce contexte que Vera Weber a déclaré, lors d'une conférence de presse, qu'il n'était pas trop tard pour trouver un compromis. Quelques jours plus tard, l'on a compris que cette déclaration devait être prise au sérieux.

Compromis sur la mise en œuvre de l'initiative

Lors d'une discussion avec Adrian Amstutz, Conseiller national et chef de fraction de l'UDC, Vera Weber a expliqué que la version proposée de la loi sur les résidences secondaires ne pouvait mener qu'au référendum. Les deux parties savaient qu'un référendum aurait des chances de succès et que la loi pourrait par conséquent ne pas entrer en vigueur avant 2018. La sécurité du droit n'aurait pas pu être garantie pendant plusieurs années. Vera Weber a ainsi établi une liste des dispositions qui devaient absolument être corrigées du point de vue des initiants.
Sur ce, Adrian Amstutz a pris le dossier en main et a contacté des politiciens de son propre parti, ainsi que du PLR et du PDC. Les partis conservateurs se sont finalement dits prêts à supprimer certaines exceptions, pour autant qu'Helvetia Nostra renonce au référendum. A la dernière minute, un compromis a pu être signé.
Lundi, 2 mars 2015. La session de printemps du Parlement commence. En parallèle, des représentants de l'UDC, du PLR et du PDC se réunissent avec Vera Weber dans la salle 8 du bâtiment. La proposition d'accord est examinée point par point, en détails. Les parlementaires se précipitent de temps en temps dans la salle du Conseil national pour émettre des votes qu'ils ne peuvent pas manquer.
Le PDC est représenté par le Conseiller national valaisan Yannick Buttet, qui ne veut rien entendre du compromis et finit par quitter la table des négociations, énervé. Les représentants de l'UDC et du PLR sont prêts à conclure un compromis. Peu avant 19h00, un tel compromis voit définitivement le jour: les présidents des fractions de l'UDC et du PLR, Adrian Amstutz et Gabi Huber, signent avec Vera Weber une convention. Adrian Amstutz et Gabi Huber déposent des propositions individuelles dans le sens des exigences des initiants. Les journalistes attendent devant la porte une nouvelle qui sera ensuite diffusée dans toute la Suisse.
Mardi, 3 mars 2015. Le suspens est à son comble. Est-ce que le compromis tiendra les discussions du Conseil national en plénum ? L'UDC et le PLR vont-ils vraiment revenir sur les exceptions qu'ils avaient eux-mêmes introduites au sein de la commission préparatoire ? La tension laisse petit à petit place au soulagement : article par article, la loi est examinée, et les propositions issues du compromis obtiennent une large majorité au sein du Conseil. Seuls le PDC et le PBD se prononcent contre le compromis.
Pour Vera Weber, c'est le début d'un marathon médiatique. La télévision, la radio, les journaux: tous souhaitent connaître son avis sur la situation. Comment est-elle parvenue à obtenir qu'une loi si éloignée de la volonté populaire soit corrigée ? Comment a-t-elle amené l'UDC et le PLR à revenir sur les nombreuses exceptions introduites dans cette loi ? Et que fera maintenant le Conseil des Etats ?
La dernière question demeure ouverte. Le Conseil des Etats ne se laisse pas facilement dicter ses décisions par le Conseil national. Acceptera-t-il le compromis ? Les premières discussions avec les Conseillers aux Etats sont rassurantes. Un Conseiller aux Etats de droite vient féliciter Vera Weber. En 48 heures, la dynamique s'est complétement modifiée.
Immédiatement, la commission préparatoire du Conseil des Etats prévoit une séance complémentaire afin de discuter rapidement, mais sérieusement, des divergences avec le Conseil national. Les modifications apportées par le compromis obtiennent une claire majorité.
Mardi, 10 mars 2015. Une semaine seulement après le Conseil national, le Conseil des Etats se penche une seconde fois sur la loi sur les résidences secondaires. Une minorité des membres du Conseil expriment leur mécontentement à l'égard du compromis et souhaitent réintroduire les exceptions supprimées. Ils n'ont toujours pas compris que le futur du tourisme dans les régions de montagne ne peut pas reposer sur la construction de nouvelles résidences secondaires.
La majorité du Conseil fait vite savoir que le compromis sera également soutenu par le Conseil des Etats. La Conseillère aux Etats Verena Diener rappelle alors que les majorités au sein du Parlement sont allées trop loin, et ont récemment retourné leur chemise : « et tout à coup, ils ont eu une illumination, ou je ne sais exactement quoi ».
Vera Weber est assise à la tribune et suit les débats avec attention. L'architecte du compromis a triomphé sur plusieurs points. Elle a par contre dû « avaler des couleuvres » à d'autres égards. La construction de résidences secondaires est toutefois désormais limitée et l'esprit de l'initiative populaire est ancrée dans la loi. La Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra ont obtenu un second succès, après celui de l'adoption de l'initiative sur les résidences secondaires par le peuple. ■

De l'espace vital pour une faune sauvage fascinante et une nature incomparable, c'est cela le véritable capital touristique de la Suisse.

No 111 janvier | février | mars 2015

Un compromis pour sauver la « Lex Weber »

A son arrivée devant le Conseil national, le projet de loi d'application de l'initiative sur les résidences secondaires ne ressemblait plus à rien. Une catastrophe juridique, une aberration législative. Plus personne ne croyait alors que cette loi puisse être suffisamment améliorée pour éviter un référendum. A l'instar du Professeur Alain Griffel, des experts en droit constitutionnel avaient vivement critiqué la qualité du travail législatif parlementaire, parlant de « violation de la Constitution » et de claire intention de contourner la volonté populaire.

Et soudain : un tour de magie politique. Vera Weber, Présidente de la Fondation Franz Weber et d'Helvetia Nostra, réunit autour d'une table les représentants de la droite et signe un compromis, à la veille de l'examen de la loi par le Conseil national. Et quel compromis ! En échange d'une renonciation au référendum, Vera Weber a obtenu l'abandon des dispositions les plus problématiques de la loi.

D'abord, l'exception permettant de construire de nouveaux logements à la simple condition qu'ils soient proposés sur des plateformes de placement a été totalement supprimée. Cette disposition présentait des risques d'abus extrêmement importants : le constructeur n'avait aucune obligation de louer effectivement ces logements et aucun système de contrôle n'avait été prévu. De nouvelles résidences secondaires auraient tout simplement vu le jour, au détriment du paysage.

Ensuite, les possibilités de convertir des hôtels en résidences secondaires ont été restreintes à 50% seulement de leur surface. L'objectif était de réduire au maximum le risque que des établissements hôteliers, souvent situés au centre des villages, disparaissent totalement au profit d'appartements presque toujours vides. Dans cette même optique de garder « vivants » les cœurs des localités, seuls les édifices « protégés ou caractéristiques du site » peuvent désormais faire l'objet d'une conversion en résidences secondaires. La notion beaucoup trop vague de bâtiments « dignes d'être conservés » que le Parlement avait initialement introduite dans la loi aurait ouvert la porte à trop d'abus : il aurait incombé aux communes de déterminer, de cas en cas, quels bâtiments méritaient d'être conservés.... toute construction en besoin de rénovation aurait pu tomber sous le coup de cette exception.

La Commission de l'environnement du Conseil national voulait finalement déclarer la loi urgente, permettant ainsi son entrée en vigueur immédiate et sa validité durant un an au moins, malgré un éventuel référendum. Cet affront à la démocratie et à la volonté populaire aurait engendré une très grande insécurité juridique, mais il a heureusement pu être supprimé de la loi grâce au compromis.

Malgré ces améliorations fondamentales, la loi demeure imparfaite. Deux exceptions restent problématiques. Premièrement, les logements créés selon l'ancien droit (avant le 11 mars 2012) pourront librement être convertis en résidences secondaires et agrandis à hauteur de 30% de leur surface. Le danger réside en l'effet que pourrait avoir cette disposition sur les populations locales : tentés de vendre leur logement au centre des villages, les habitants pourraient déplacer leur résidence principale en périphérie (fameux « effet donut »). Ainsi, non seulement les

La richesse et la beauté de nos paysages suisses sont uniques au monde. Nous avons toutes les raisons d'en être fiers et de les préserver intacts. (Regard sur la lac de Thoune et le château de Spiez. Image zvg)

Ca suffit ! Arrêtons de bétonner des paysages aussi fabuleux que la vallée de Lauterbrunnen (BE)

centres se convertiraient en lieux fantômes, mais de nouvelles constructions pourraient voir le jour aux alentours des villages, étendant ainsi les zones construites au détriment du paysage.

Deuxièmement, la loi prévoit qu'un propriétaire tenu de construire une résidence principale dans une commune présentant un taux de plus de 20% de résidences secondaires peut obtenir la suspension de cette obligation à certaines conditions. Il est possible que des constructeurs utilisent cette exception pour construire de nouvelles résidences en les faisant passer dans un premier temps pour des logements principaux. Dans une seconde étape, la suspension de l'obligation d'utiliser les logements comme résidence principale serait demandée, avec pour effet leur conversion en résidences secondaires. Cette exception est toutefois relativisée par l'interdiction générale de l'abus de droit : s'il est manifeste que le projet concerne en réalité des résidences secondaires, les autorisations de construire ne devront pas être accordées, respectivement seront annulées par les tribunaux sur recours.

La Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra devront continuer leur travail sur le terrain en veillant à la mise en œuvre de l'initiative et en surveillant l'évolution des pratiques. La loi telle qu'adoptée par le Parlement constitue, grâce au compromis trouvé, une base de travail acceptable. Il incombe désormais aux autorités locales de faire preuve de sagesse et aux tribunaux de restreindre les possibilités d'abus. ■

Des paysages intacts, une nature intacte, une culture typique, c'est cela que souhaitent rencontrer et vivre les touristes suisses et étrangers.

Loi sur les résidences secondaires

Une chance pour tous

La loi sur les résidences secondaires qui vient d'être adoptée constitue une solution pragmatique et une chance pour le tourisme, l'hôtellerie, les régions de montagne, et pour l'industrie du bâtiment.

Pour le tourisme, c'est investir dans la qualité et les professionnels compétents. Être fiers de la beauté et de la diversité des paysages suisses, et les préserver. Vivre cette fierté pour mieux se profiler sur le marché. Se concentrer sur les meilleurs et les plus innovants des prestataires, les soutenir et les encourager.

Pour l'hôtellerie, c'est miser sur le bon mélange de tradition et d'innovation et une meilleure qualité du service. Créer des offres et des forfaits sur mesure pour les attentes des clients d'aujourd'hui, tout en continuant de les surprendre sans cesse.

Pour les régions de montagne, c'est accroître leur attractivité économique. Ne plus assister à l'exode des hommes et des entreprises en souffrant sans rien faire, mais miser sur des modèles qui favorisent leur retour. Aujourd'hui, grâce à notre mobilité et à tous les moyens de communication modernes, on peut travailler de n'importe où. Avec un aussi somptueux décor montagneux en arrière-plan d'un travail créatif, plus d'un pourrait se laisser convaincre de laisser derrière lui le bruit, la pollution et l'agitation de la ville.

Pour l'industrie du bâtiment, c'est sortir des sentiers battus. Ne plus se contenter de construire encore et encore de nouveaux chalets, de nouveaux lotissements sur les pentes vertes de nos alpages, mais aussi se spécialiser dans la transformation et la rénovation écologiques des bâtiments et infrastructures existants. Ou alors oser raser les constructions et exploitations non rénovables pour créer quelque chose de neuf. Vera Weber

No 111 janvier | février | mars 2015

Interview avec Monica Biondo

Les aquariums marins n'ont pas d'avenir

Quatre poissons sur cinq meurent pendant leur transport de leur récif de corail à l'aquarium. Et ils continuent de mourir en aquarium. La biologiste marine Monica Biondo décrypte pour nous le calcul cynique d'une industrie qui se relance sans cesse avec la mort des poissons coralliens ne pouvant être élevés en captivité. La solution passe par le projet Vision NEMO, la fenêtre multimédia sur l'océan.

Hans Peter Roth

Que ressentez-vous lorsque vous plongez ou nagez sous l'eau à côté d'un récif de corail?
D'un côté beaucoup de joie à la vue de la diversité, des couleurs somptueuses et de l'incroyable cohabitation de tous les êtres vivants qui peuplent le récif de corail. D'un autre côté un grand chagrin car le récif de corail va très mal. Un tiers d'entre eux a déjà été détruit.

Et que ressentez-vous lorsque vous voyez dans un aquarium les mêmes espèces de poissons coralliens que vous avez observées près d'un récif?
Beaucoup de pitié car je sais que quatre poissons sur cinq meurent sur le chemin qui va de la liberté vers l'aquarium. Et les survivants eux non plus ne dépasseront guère la première année en aquarium. Mais comme très peu d'espèces de poissons coralliens sont protégées, il suffit de remplacer les poissons morts par d'autres.

Qu'est-ce qui rend si intéressant le commerce de poissons d'ornement marins?
La demande! Les aquariums marins sont aujourd'hui devenus abordables. On en voit dans les magasins, les cabinets médicaux et d'innombrables logements privés. Les plus petits modèles commencent à 17 litres. Et comme dans les près de 2 millions d'aquariums marins personnels, les centaines de grands aquariums publics et les innombrables aquariums de zoos, les animaux meurent en permanence, les stocks doivent être reconstitués en permanence – naturellement à partir d'animaux en liberté.

Mais quand on admire un aquarium marin, on se sent concerné par la protection des océans et des récifs, ne croyez-vous pas?
Pas le moins du monde. Dans un aquarium on voit des poissons qui souffrent de troubles du comportement derrière une vitre. La plupart des gens n'ont guère conscience que les aquariums d'eau de mer contribuent à la surpêche dans les océans. Quasiment aucune espèce des poissons coralliens qu'on voit dans les aquariums marins ne peut être élevée en captivité. Et même pour les très rares espèces avec lesquelles c'est possible, l'élevage est loin de suffire à couvrir la demande.

Pouvez-vous nous donner un exemple?
Le poisson-clown ou poisson-anémone. Il jouit d'un statut culte depuis le film «Le Monde de Nemo». Il peut être élevé, mais il a été pêché en de telles quantités que l'espèce s'est éteinte autour de certains récifs. La même chose se produit avec des espèces-clés dont l'absence fait mourir des récifs entiers de corail.

Des espèces-clés?
Ce sont des espèces particulièrement importantes, par exemple le poisson-chirurgien qui mange les algues. Si ces poissons disparaissent, les

algues prolifèrent et envahissent le récif qui meurt. Les poissons nettoyeurs qui débarrassent les autres poissons de leurs parasites eux aussi sont très importants. Malheureusement, les poissons nettoyeurs et les poissons chirurgiens finissent souvent dans des aquariums marins.

Pourquoi la mortalité des poissons coralliens en captivité est-elle si élevée ?
À cause du stress, des traitements violents, de la longueur du transport et de bien d'autres facteurs. Certaines espèces sont embrochées vivantes. Le poison utilisé pour les capturer continue aussi d'exiger un lourd tribut des poissons.

Mais l'emploi de poison n'est-il pas interdit ?
Si, mais il n'y a aucun contrôle et presque personne ne s'en préoccupe. On utilise souvent du cyanure, aussi connu sous le nom d'acide prussique, pour endormir les poissons afin de pouvoir facilement les rassembler. Mais le cyanure tue beaucoup d'autres animaux, sans compter les coraux. Et il empoisonne aussi les pêcheurs. Ceci dit, les méthodes de capture des poissons d'ornement sont toutes problématiques.

Quelles en sont les conséquences ?
On en sait encore si peu sur la biologie de la plupart des poissons qu'il est impossible d'estimer les effets de la capture. Mais si une espèce est pêchée en trop grand nombre, une autre peut par exemple se multiplier exagérément et supplanter d'autres espèces. C'est tout l'écosystème qui en est troublé. La cohabitation raffinée de myriades d'organismes qui a mis des millions d'années à se mettre en place est mise sens-dessus-dessous.

Quelle est l'ampleur du commerce d'animaux marins pour aquariums ?
L'ensemble de l'industrie – de la construction d'aquariums aux équipements techniques, aliments pour poisson, etc. – pèse sans doute des milliards. Rien que les 50 millions d'animaux environ capturés chaque année pour l'industrie de l'aquariophilie rapportent un chiffre d'affaires de plus de 300 millions de dollars par an.

Comment fonctionne ce commerce ?
Des pêcheurs vendent leur pêche à des revendeurs qui envoient ensuite les poissons dans le monde entier.

En tant que propriétaire d'aquarium, comment puis-je savoir la manière dont mes poissons ont été capturés ?
Vous ne le pouvez pas. Le consommateur n'a aucune chance de découvrir d'où viennent ses poissons et comment ils ont été capturés.

Il serait donc urgent de définir quelques règles.
On peut le dire. Il faudrait inclure les poissons coralliens à la convention CITES qui régule le commerce international des espèces animales et végétales menacées d'extinction. Cela permettrait de relever les chiffres du commerce et de prendre des mesures pour protéger les poissons.

Que concluez-vous de votre connaissance de l'industrie de l'aquariophilie ?
L'élevage en aquariums d'animaux marins est indéfendable sur le plan écologique. C'est pourquoi il est temps de trouver une solution raisonnable et adaptée. Avec le projet Vision NEMO, la Fondation Franz Weber propose une fenêtre multimédia et interactive sur l'océan.

Monica Biondo en conversation avec un haut fonctionnaire, en Indonisie.

Quel est l'objectif de Vision NEMO ?
Transmettre, passionner, protéger. Vision NEMO veut amener les humains dans les mers en utilisant les technologies les plus modernes, au lieu de parquer la mer dans des aquariums. Avec Vision NEMO, vous pouvez plonger avec un requin blanc, assister à la naissance d'une baleine bleue ou nager avec des millions de poissons parmi les récifs de corail. De plus, Vision NEMO s'engage dans des projets de protection des océans, sources d'impressions fantastiques qu'on retrouve dans les présentations. Aucun aquarium au monde ne peut en offrir autant! ■

La solution du projet Vision NEMO

Monica Biondo est biologiste marine et collabore avec la Fondation Franz Weber (FFW). En janvier 2015, elle s'est rendue à Sulawesi (Indonésie) avec des scientifiques américains et indonésiens, ainsi qu'une équipe de filmage. Le but du voyage était de documenter le commerce des poissons coralliens, de leur capture au consommateur final. Le poisson cardinal de Banggai est l'un des exemples les plus symboliques (voir notre rapport). Les images et les connaissances acquises ont servi à produire un film documentaire. Il montrera avec quel sans-gêne fatal les récifs de corail sont pillés pour l'industrie de l'aquariophilie et comment les vendeurs expédient lucrativement, avec l'efficacité de la corruption, les animaux capturés depuis le pêcheur au client.

La conclusion est évidente : le commerce destructeur de l'industrie n'a aucun avenir. L'avenir appartient à Vision NEMO, la fenêtre multimédia et interactive sur l'océan pour laquelle aucun poisson ne doit être capturé ni mourir. La FFW travaille intensivement au projet dont le premier site sera Bâle, à la place de l'Océanium prévu par le zoo de la ville, combattu avec force par la fondation. (hpr)

No 111 janvier | février | mars 2015

Le paradis naturel du Tägermoos au Seerhein thurgovien. Image de Christel Thorbecke

Midi cinq, un dernier espoir pour l'allée de Tägermoos

Allée en péril! Les arbres, déjà abattus par douzaines, sont couchés au sol lorsque la Fondation Franz Weber (FFW) est informée. Pourtant, un vaste mouvement citoyen dit stop! Et une expertise commandée par la FFW le montre clairement: l'abattage du Tägermoos, sur le Seerhein de Thurgovie, est un désastre à tous égards. Il faut désormais sauver ce qui peut encore l'être.

■ **Hans Peter Roth**

Il porte la consternation écrite sur son visage. Fabian Dietrich, spécialiste des soins à donner aux arbres a déjà vu beaucoup de choses. De somptueux vieux arbres tomber. D'autres qu'il n'a pu sauver d'un abattage inutile, et d'autres encore qui ne pouvaient véritablement pas être sauvés, qui risquaient de tomber, pourris, malades, morts, dangereux. «Mais là, c'est vraiment incroyable.» L'endroit, en Suisse du Nord-Est, est pourtant paradisiaque. Le chemin des berges du Tägermoos, entre Gottlieben et Constance, le long du Seerhein qui relie le lac de Constance au lac Inférieur (Untersee), est bordé depuis soixante ans d'une superbe allée de peupliers très fréquentée. Une véritable curiosité naturelle et culturelle, dans une réserve naturelle qui s'est agrandie au fil des décennies, un corridor faunistique au bord du Rhin pour de nombreuses espèces animales, intégrée à la réserve voisine du Wollmatinger Ried, qui joue un rôle essentiel pour la protection de la nature en Europe. Un lieu idyllique de retrait, de calme et de recueillement.

L'expert venu de l›Oberland bernois secoue la tête sans rien dire. Il ne connaissait pas la majestueuse allée de peupliers du Tägermoos, en Thurgovie. C'est aussi pour cette raison qu'il est là: neutre, impartial, mobilisé par la Fondation Franz Weber (FFW). Comme si souvent, c'est un appel d'urgence qui est parvenu à la FFW: des équipes d'abattage s'en prennent à la vénérable allée! C'était début février. Et aujourd'hui, Fabian Dietrich est là, sur la rive gauche du Seerhein, tout près de Kreuzlingen et de Constance, et il se frotte les yeux. «Comment cela est-il seulement possible ?»

Un champ de bataille

C'est un véritable champ de bataille que contemple le spécialiste en soins aux arbres titulaire d'un brevet fédéral. Jeudi 19 février, midi cinq. Il est déjà trop tard… du moins pour 41 peupliers de l'allée. La FFW a pourtant réagi aussi rapidement qu'elle l'a pu. Mais seules des souches au diamètre impressionnant témoignent encore de la présence de 41 arbres imposants. Les géants abattus sont empilés en un énorme tas. Des centaines de mètres cubes de bois. «Et tous des arbres pleins de vie!» s'emporte Fabian Dietrich: «Pourquoi les avoir coupés ? Il n'y en a pas un seul qui ait dû être abattu pour des raisons de sécurité.» Que s'est-il passé ? Reprenons dès le début. Les cernes annuels des souches sont bien lisibles et faciles à décompter: les 116 peupliers hybrides plantés pour former une allée le long du chemin des berges du Tägermoos n'ont pas plus de 60 à 70 ans au maximum – et 41 d'entre eux ne sont désormais plus là. Les bûcherons ont pris position le mardi 3 février. Ils étaient visiblement pressés. Une semaine durant, les arbres ont été abattus à la pièce, même le samedi. Le lundi 9 février, la police cantonale de Thurgovie, apparue sur les lieux, a exigé les autorisations d'abattage. Il n'y en avait pas ; les bûcherons ont cessé momentanément leur funeste travail. Le même jour, l'adjoint au maire de Constance compétent cédait à la pression populaire et décrétait un arrêt de l'abattage.

Une chronologie complexe

L'historique de cette action précipitée et dévastatrice est complexe. Le malheur est arrivé le 11 décembre 2014. La commission technique de protection de l'environnement (Technischer und Umweltausschuss/ TUA) de Constance informe alors les conseillers municipaux de la ville du projet, simplement classé sous «divers» comme s'il s'agissait d'une bagatelle, de la coupe prochaine de 116 majestueux peupliers de l'allée du Tägermoos. Ce serait une question de sécurité routière et de mise en valeur écologique du lieu. L'affaire est soigneusement emballée: les peupliers seraient trop vieux, les branches cassées et le bois mort dans les arbres représenteraient un danger pour les passants ou les cyclistes sur le chemin des berges et les soins nécessaires reviendraient trop cher, sans compter que les peupliers hybrides ne feraient pas partie de la flore locale et n'auraient aucune valeur sur le plan écologique. L'allée serait remplacée par des peupliers noirs indigènes.Mais des conseillers plus attentifs se rendent compte de ce qui se trame et qu'une simple «note au dossier» ne règlera pas l'affaire! Après une visite sur les lieux le 20 janvier, la Liste écologique libre de Constance déclare dans une communication aux médias: un «projet de cet ordre, d'une telle envergure, à un endroit aussi éminent et populaire» ne saurait «relever des opérations normales de gestion des affaires administratives courantes». Le conseil et les citoyens doivent donner leur avis.

Les services administratifs municipaux de Constance ne se laissent pas impressionner, renvoient aux maigres informations déjà citées et envoient les bûcherons le 3 février.

L'âme populaire en ébullition

Ce n'était pas sagement décidé pour le maire de Constance

Du 3 au 9 février 2015 au Tägermoos, 41 magnifiques peupliers en parfaite santé sont tombés sous les haches et les tronçonneuses.

Images de Henning W. Hülsmeier

Emouvantes « déclarations d'amour » adressées aux arbres.

Image de Hans Peter Roth

Ulrich Burchardt, ni sur le plan écologique, ni esthétique, ni politique. L'âme populaire de la zone frontière germano-suisse commence aussitôt à s'échauffer. En effet, depuis l'abattage récent de somptueux tilleuls dans le cadre d'une réhabilitation de la route, la question des coupes d'arbre est un chiffon rouge dans la cité lacustre. Le 7 février, le groupement de protection de la faune sauvage et de son espace vital «Bio-Top» adresse une lettre ouverte à Uli Burchardt. La zone concernée du Seerhein ne serait «pas seulement un élément central du tourisme naturel cher à la population suisse et allemande, mais aussi un espace vital sensible à protéger», pouvait-on y lire, «une niche écologique rare à valeur de curiosité qui se développe depuis plusieurs dizaines d'années.»

De nombreuses espèces animales seraient concernées – notamment des chauves-souris, hérons bihoreaus, martins-pêcheurs, mésanges rémiz, milans noirs, martres de pins, belettes, insectes rares, reptiles et bien d'autres. Yvonne Bütehorn von Eschstruth, de «Bio-Top», parle d'un «corridor faunistique le long du Rhin pour de nombreuses espèces animales». Un territoire où, depuis des décennies, une symbiose et une diversité d'espèces auraient vu le jour et seraient aujourd'hui bien développées, où aussi plusieurs espèces rares auraient trouvé refuge. «Un coup de tronçonneuse dans tout cela et tout l'écosystème se retrouve à bas, il mettra des années à essayer de se remettre et de se réorganiser.»

Une compréhension douteuse de la démocratie

La FFW elle aussi exprime sa profonde stupéfaction dans une lettre ouverte au maire de Constance: «Il semblerait qu'on veuille créer des faits accomplis à la tronçonneuse avant même l'ouverture d'un débat plus large sur le sens ou le non-sens de l'abattage précipité. Il semblerait aussi que cet acte ait été décidé clandestinement et dans la plus grande discrétion vis-à-vis de l'opinion publique, mais aussi du conseil municipal de Constance.» La manière d'agir de Burchardt témoignerait «d'une compréhension pour le moins douteuse de la démocratie, d'autant plus que le Tägermoos ne représente pas uniquement un terrain très sensible sur le plan écologique, mais aussi sur le plan politique en raison de son statut binational.»

Binational car le territoire concerné possède un statut particulier. Bien que situé sur le sol suisse, il est propriété de la ville de Constance en vertu d'une convention de 1831 entre le grand-duché de Bade et le canton de Thurgovie. Cela en complique l'entretien et le partage des responsabilités. De même, la solidarité de la population pour le maintien de ce qui reste de l'allée et une replantation de la portion abattue dès ce printemps est elle aussi par conséquent binationale. Près de 130 Suisses et Allemands ont protesté côte à côte le vendredi 6 février pendant la première manifestation organisée au Tägermoos contre l'abattage, qui a également fait l'objet de reportages remarqués par la chaîne de télévision allemande SWR et plusieurs autres médias.

Un verdict dévastateur

Deux semaines à peine plus tard, Fabian Dietrich est sur place, il examine, clarifie, juge, informe les participants toujours nombreux et la presse. Le spécialiste en soins aux arbres titulaire établit une expertise officielle commanditée par la FFW. Il y affirme sans équivoque que l'allée de peupliers est «absolument unique en ce qui concerne son type et sa taille» et de plus encore jeune avec ses 60 à 70 ans: «un peuplier hybride peut vivre jusque 300 ans ou plus.»

Le jugement de l'expert est également écrasant en ce qui concerne l'abattage massif: «aucun arbre n'aurait dû être coupé pour des raisons de sécurité.» Pire encore: Fabian Dietrich explique que, dans l'ensemble, «le risque que des arbres tombent ou se brisent à proximité de l'allée abattue n'a pas été réduit, mais bien accru». Le spécialiste récuse également avec véhémence l'argument selon lequel les peupliers hybrides n'auraient aucune valeur sur le plan écologique, surtout lorsqu'il s'agit d'exemplaires aussi beaux et majestueux que les sujets abattus. «Les peupliers hybrides ne se distinguent quasiment pas des peupliers noirs indigènes.»

Le bilan

Fabian Dietrich conclut: «Malheureusement, avec la portion abattue de l'allée de peupliers hybrides, c'est l'élément constitutif du paysage le plus important qui a été détruit. L'espace vital de nombreux êtres vivants a été anéanti. Il faudra plusieurs dizaines d'années avant de voir se recréer quelque chose de semblable.»

Mais même à midi cinq, il reste de l'espoir. Depuis le 7 février, les tronçonneuses se taisent. Il reste 75 magnifiques peupliers dans l'allée. Toutes les personnes impliquées doivent se pencher de nouveau sur les chiffres. La replantation de la portion d'allée abattue est d'ores et déjà décidée, mais plus courte de 100 mètres et avec des arbres plus espacés. Or, l'initiative citoyenne créée pour sauver l'allée du Tägermoos réclame catégoriquement: «le reboisement de l'ancienne allée avec les peupliers qui conviennent, la même densité et la même longueur!» Et bien entendu aucun autre déboisement.

La lutte est âpre. Mais l'initiative citoyenne est prévue pour durer. Plus de 3000 signatures ont déjà été recueillies. Sous le mot d'ordre «Allez!» - qu'on peut entendre «allée» -, le mouvement se renforce, crée des réseaux et organise régulièrement avec un grand engagement des manifestations pleines d'humour et de créativité, à l'exemple des impressions glanées et illustrées ci-après. «Allez!» Allons-y! ■

Pour en savoir plus: http://taegermoosallee.weebly.com

Allée de Tägermoos dans la région du Seerhein, TG

«Allez!» Un appel plein d'espoir pour la protection des allées d'arbres

L'une des principales initiantes de l'initiative populaire pour la sauvegarde de l'avenue de peuplier de Tägermoos parle de la «première fête de l'allée de Tägermoos» sous le slogan «Allez!». Fin février, l'expert en arbres et auteur Michel Brunner est venu expliquer pourquoi ces allées sont aussi importantes et méritent notre protection.

Christel Thorbecke

Quelques jours plus tôt, il avait neigé et plu. Ce samedi matin-là, le ciel s'éclaircissait au contraire de plus en plus. Un stand avait été installé devant le restaurant Kuhhorn pour l'occasion et attirait l'attention, sans que cet abri s'avère réellement nécessaire. Sous ce toit strié, un globe terrestre était posé sur une table: la caisse aux dons. A côté, la liste des signatures et mon vieil iPod.

La chanson d'Udo Jürgens «Mein Baum» (mon arbre) sortait des haut-parleurs à batterie que j'avais apporté, pendant que les visiteurs hésitaient encore à déposer leurs dons. Un vrai «tube» d'Udo Jürgens, quelque peu nostalgique. Les paroles de cette vieille chansonnette ne sont pas banales ; Udo parle avec un arbre et lui confie ses soucis – et à la fin, l'arbre succombe au «progrès». Ce samedi matin encore quelque peu couvert, le ciel s'éclaircissait peu à peu, et de plus en plus de personnes venaient nous voir, tant de gens à saluer, à accueillir, avec qui discuter.

De magnifiques images d'une allée

Une agitation particulière entourait le microphone, le beamer et l'écran ; finalement, tous ont pu rentrer dans cette magnifique salle de l'auberge Kuhhorn. Un mur blanc fut également trouvé, et le propriétaire des lieux a pu être rassuré: il ne s'agissait pas d'une manifestation agitée, mais d'une assemblée captivée, après une brève salutation, par la présentation d'un jeune homme agréable - Michel Brunner, expert suisse en matière d'arbres et auteur – et émerveillée par les magnifiques images d'allées d'arbres qu'il nous montrait.

« Touche pas à mon arbre! »

Fabian Dietrich, spécialiste des arbres (milieu)

Images de Hans Peter Roth

Des images qui rendaient évident tout ce qu'une allée avait à apporter à l'homme. La variété et l'importance de ce qu'offrent ces arbres aux humains n'avaient plus besoin d'explication, tout comme les raisons pour lesquelles les hommes avaient créé cette allée. Chaque avenue d'arbres a son propre monde, et celui-ci évolue de manière étonnante à chaque saison et à chaque heure du jour. Durant la nuit, des bandes lumineuses rouges et blanches annoncent l'allée, illuminée par les phares des voitures qui éclairent les arbres un bref instant en les dépassant et laissant derrière elles des traînées de lumière autour des troncs.

Solidarité

Durant la conférence, l'auberge s'est petit à petit remplie. L'assistance était totalement captivée par ce qui était projeté sur le mur – et certaines personnes ont même dû rester debout à l'entrée, faute de place. A la fin de la présentation, j'ai eu l'opportunité de soutenir l'initia-

Vif intérêt de la part des médias et de la population

tive populaire portée par Michel Brunner: des habitants de la commune thurgovienne de Müllheim se sont mobilisés pour la protection d'une allée de thuyas centenaire, en bonne santé, unique, des arbres qui, de manière incompréhensible, sont destinés à être abattus. Nous avons alors ressenti un sentiment de solidarité intense, et avons constaté que l'abattage d'allées et la rage à l'encontre des peupliers constituent des phénomènes étranges contre lesquels il y a lieu d'agir.
Entre temps, le soleil avait fait son apparition, et le ciel bleu couronnait nos peupliers. Nous nous sommes rendus, en tant que groupe solennellement auto-proclamé «amis des peupliers», sur le champ de bataille, où un pauvre peuplier, passablement éprouvé du reste, tenait seul le front. Et nous nous sommes réunis autour d'une souche d'arbre d'environ deux mètres de diamètre, et Michel Brunner m'a demandé d'exposer une fois de plus, pour nos collègues suisses, les circonstances politiques et les activités menées jusqu'alors.

Des discours de combat

Deux autres politiciens ont ensuite entamé leurs discours de combat: Jost Rüegg, Conseiller cantonal suisse, et Peter Müller-Neff, Conseiller municipal de Constance. La présence d'un membre individuel de l'Association allemande pour la conservation de l'environnement et de la nature (BUND) a créé une certaine agitation, en raison du rôle pour le moins ambigu qu'il avait joué dans l'abattage des arbres. Il s'était jeté dans la gueule du loup et avait pris possession du micro. Discours intéressant de ce protecteur de l'environnement, courageux mais égaré ; il a défendu sa position, jusqu'à ce que la foule souhaite à nouveau entendre Michel Brunner et le fasse savoir à grand bruit.
Ce dernier parla de manière très compétente sur les peupliers-hybrides et répondit aux questions de l'assemblée. Le soleil nous réchauffait - un vrai jour de printemps – de sorte que les gens sont restés encore longtemps après la fin de l'événement devant l'auberge typique de la région de Seerhein, en buvant de grandes tasses de café fumantes. L'intérêt suscité ne voulait pas disparaître. Michel Brunner se tenait derrière son stand et donnait des informations. Même après son départ, les gens sont restés, absorbés encore longtemps par leurs discussions individuelles.
Un visiteur suisse m'a remercié d'avoir choisi la devise «Allez!» *. Il avait pensé que notre devise serait plus agressive, comme par exemple «Chassez!» (les politiciens). Le fait d'avoir choisi «Allez» comme point de départ pour trouver de nouvelles solutions lui plaisait. Un autre participant a suggéré de créer un événement «Allez» dans le cadre duquel 41 personnes déguisées en souches d'arbres se rendraient dans la zone commerçante de Constance.
Même l'aubergiste souriait à l'heure des adieux: nous pourrions toujours revenir, dit-il, tellement l'événement fut sympathique! Vers 14 heures, les derniers petits groupes se dirigeaient vers de Tägerwiler Badi, où se trouve le parking. D'autres reprenaient leurs bicyclettes. Pour se rendre à Constance, il fallait passer par les gigantesques souches des 41 peupliers abattus. Ceux qui désiraient se rendre à Gottlieben avaient par contre la chance de traverser la partie de l'allée restée intacte. Et les ombres que jetaient sur le chemin de sable les couronnes des arbres encore sans feuilles étaient aussi mystérieuses que celles que nous venions de voir sur les photos de la présentation.

* Avec le slogan «Allez», un homophone du mot «allée», le Comité d'initiative populaire suisse-allemande pour la protection de l'allée de Tägermoos organisera prochainement différents évènements, actions, «happenings» culturels et récoltes de signatures, afin de sensibiliser la population et d'exercer une pression politique.

Seules des souches au diamètre impresionnant témoignent encore de la présence de 41 arbres impressionnants.

« assassins ! » dit le sprayage sur les troncs.

Images de Hans Peter Roth

Une étude de comportement

Ce que nous pouvons apprendre des loups

Mystérieux, inquiétants, fascinants – ils le sont. Et tout sauf des monstres. Les loups. Une étude provenant du parc national du Yellowstone le souligne: Les loups ne sont pas seulement des êtres sociaux, mais après une bagarre, ils multiplient les gestes de réconciliation.

Candice Baan

C'est un fait entendu. L'image stéréotypée que la société humaine se fait du loup, à travers les écrits et les âges, est celle de l'incarnation du mal, d'une bête cruelle et méchante, qui réveille souvent une peur viscérale. Et pourtant… Le loup, quand il est observé dans la nature, au sein de sa meute, présente une toute autre facette.

J'ai eu la chance de mener une étude sur les loups pendant tout l'hiver 2008–2009, dans le parc de Yellowstone, aux Etats-Unis, premier parc national du monde. Yellowstone et ses vastes étendues abritent de nombreuses espèces. Dont une population de loups à l'état sauvage!

Les avantages de l'hiver

Réintroduits en 1995 dans le parc, après de nombreux débats, les loups se sont établis en plusieurs meutes et se sont étendus sur le territoire. En 2008, Yellowstone comptait 124 loups, répartis en une douzaine de meutes, selon un rapport émis par le «Wolf Project», qui suit et étudie la population de loups chaque année au sein du parc. Le suivi est rendu possible grâce à la pose annuelle de colliers émetteurs sur au moins un individu de chaque meute, entreprise délicate menée par les membres du «Wolf Project».

Pour les besoins de l'étude, nous n'avons suivi que 2 meutes, de 16 et 8 loups chacune, établies dans la partie nord du parc. C'est d'ailleurs le seul secteur ouvert et praticable en voiture pendant l'hi-

Des relations stables au sein du groupe sont essentielles à la survie. Images zvg

ver. Bien que le froid et la météo rendent les conditions d'étude en plein air plus difficiles, cette saison offre quelques avantages à l'observation des animaux sauvages, notamment des loups. En effet, l'épaisseur de neige freine les individus dans leur déplacements, ce qui facilite leur suivi, et permet aussi de les repérer plus aisément, par contraste du pelage sur le manteau neigeux.

Gestes de réconciliation

Pendant 6 mois, d'octobre à mars, nous avons filmé les 2 meutes, localisées grâce aux signaux émis par les colliers émetteurs ou les traces dans la neige, ou encore les hurlements des loups. Toute la journée durant, les comportements des loups ont été enregistrés sur vidéo, pour être plus tard analysés, image par image. Le sujet de cette étude portait sur la gestion des conflits au sein d'une meute. Et il en est ressorti que les loups… se réconcilient !

Pour preuve: des situations pacifiques et des situations de conflit impliquant deux mêmes loups ont été comparées. Il en ressort que, juste après un conflit, les loups qui se sont affrontés ont tendance à se retrouver et faire preuve de comportements amicaux, tels que se lécher, se toucher du bout du museau, se serrer doucement corps à corps, ou encore engager le jeu. Ces comportements se déroulent bien plus rapidement et bien plus fréquemment que lors d'une situation aléatoire, où aucun conflit n'aurait éclaté. Comme si les individus voulaient s'excuser des comportements agressifs et de l'altercation qui viennent d'avoir lieu. Se réconcilier, en somme! Il s'avère aussi que c'est majoritairement le loup qui a subi l'agression (la «victime») qui initie la réconciliation avec son agresseur. Mais pas seulement; on observe aussi des comportements amicaux similaires entre d'autres congénères, qui n'ont pas pris part au conflit, et la «victime». Une sorte de consolation donc, le plus souvent initiée par la «victime», comme pour rassurer les membres de la meute et chercher un peu de réconfort ou de soutien.

Ensemble, ils sont forts

Mais pourquoi un tel comportement? Le loup est une espèce grégaire, c'est-à-dire vivant en groupe. Garder des relations sociales stables au sein du groupe est primordial. En effet, les animaux tirent divers bénéfices de cette vie en communauté, telles que la protection contre des prédateurs, la protection de ressources alimentaires ou du territoire, l'élevage coopératif des jeunes, etc… Mais vivre à proximité d'individus semblables engendre souvent également des conflits. Une dégradation des relations sociales entre les animaux d'un groupe à cause de conflits pourrait avoir de fâcheuses conséquences, comme la perturbation de certaines activités de groupe ou pire encore, l'exclusion d'un des membres. Afin d'éviter ce genre de situations peu profitables, quelques espèces ont développé des techniques de gestion de conflits, telle que la réconciliation. Les signes et gestes amicaux dirigés envers son adversaire diminueraient le stress engendré par le conflit, apaiseraient les tensions et restaureraient un climat calme au sein du groupe. De même avec la consolation. Ainsi, ces stratégies de gestion de conflits se retrouvent chez de nombreuses espèces sociales, comme le loup donc, mais aussi les singes, les hyènes, les chevaux, et les dauphins.

Restaurer un climat pacifique

Au-delà des bénéfices qu'ils retirent de ce genre de vie communautaire, les loups sont des êtres qui ont un grand besoin de contact social avec leurs semblables, en atteste les nombreux contacts amicaux et comportements de jeux qu'on observe au sein d'une meute. Bien plus fréquents donc que les conflits ou comportements agressifs. Il est à noter qu'en 6 mois d'étude, peu de conflits ont été observés, et ces derniers n'étaient que peu violents, sans blessures graves infligées à un adversaire.

Ces observations mettent en avant la forte tendance conciliatrice dont peut faire preuve le loup lorsqu'un conflit éclate, pour baisser les tensions non seulement avec le rival, mais aussi avec d'autres membres du groupe. Cette tendance à restaurer un climat pacifique souligne sa nature sociable et amicale, altérant ainsi l'image négative d'animal querelleur et agressif qu'on lui attribue bien trop souvent.

Pétition moutons à l'alpage

Pour ne rien arranger, on attribue bien trop souvent au loup une étiquette d'animal sanguinaire qui tue plus qu'il n'a besoin pour se nourrir. Ce comportement, appelé surplus killing, s'observe particulièrement lors d'attaques d'animaux d'élevage. En effet, ces derniers, au fil de la domestication, ont perdu les comportements de fuite et de défense que déploient les animaux sauvages. Le mécanisme de chasse du loup est stimulé par ces proies qui se regroupent au lieu de fuir. L'attaque fait alors plusieurs victimes.

De plus, ces proies faciles sont trop souvent laissées sans surveillance dans les alpages. Pourtant, des mesures efficaces de protection des troupeaux existent et ont fait leur preuve. La pétition lancée par la protection suisse des animaux se veut en faveur d'une meilleure protection des troupeaux à l'alpage et s'insurgent contre l'abatage des prédateurs, tels des boucs émissaires, dont le loup fait malheureusement partie.

Voir également
www.tierschutz.com/alpschafe/petition/.html

Australie

La plus belle des saisons

La saison des pluies. La terre du Franz Weber Territory, notre immense refuge pour les chevaux sauvages d'Australie, est désormais abondamment arrosée des eaux nourricières. Nos protégés se portent à merveille, l'herbe est juteuse et verte - des deux côtés de la clôture. Avec la saison sèche qui s'annonce, nous allons d'ailleurs remplacer des kilomètres de vieilles clôtures…

Extrait du journal de Sam Forwood, manager / hpr

Aucune chance d'avancer sans quad

Le vert à perte de vue ! Jusqu'à présent, on peut dire que la saison des pluies a été très bonne, plutôt plus humide que la normale, avec des averses abondantes et régulières – on pourrait dire comme au bon vieux temps. La plus forte pluie nous a gratifiés de plus de 90 litres au mètre carré en une seule fois, et en décembre, nous avons pu admirer des orages spectaculaires. La période humide touche maintenant à sa fin. Il faut espérer que nous serons encore copieusement arrosés à quelques reprises en avril, pour rendre la saison sèche plus supportable. Quelques fronts pluvieux sont encore annoncés.

L'herbe atteint parfois presque la taille d'un homme et elle est en train de ressemer. C'est un régal pour nos protégés du Franz Weber Territory, les chevaux sauvages. En effet, l'herbe est alors plus nourrissante que jamais. Ici à Bonrook, c'est de loin le meilleur moment pour leur donner du fourrage. Cependant, le terrain est aussi tellement détrempé qu'il est impossible de passer sans quad.

Attention aux sabots ramollis

Les rivières et les cours d'eau provisoires sont pleins à ras bords, malgré tout, aucune inondation ne s'est encore produite jusqu'à présent. L'eau fraîche et bienfaisante est partout présente en abondance – et cela devrait encore durer quelques mois. Nos chevaux sauvages le ressentent et cela se voit. Ils sont débordants de santé, bien nourris, le poil luisant, sans plus aucune trace de la maigreur qui était la leur à la saison sèche. De petits troupeaux sont dispersés en groupes familiaux sur tout le Franz Weber Territory avec beaucoup de nouveaux poulains, nés à la fin de l'année. Ils profitent du lait de leur mère et de toute cette herbe tendre et juteuse. Mais les sabots des chevaux ramollissent avec l'humidité ; on s'en aperçoit facilement lorsqu'on voit les précautions qu'ils prennent pour avancer sur des terrains caillouteux. Heureusement, avec la saison sèche, leurs sabots redeviendront aussi durs que l'acier.

La maison de Bukkilinyya

Le poulain Bukkilinyya lui aussi se porte à merveille et notre «enfant du bush» sait aussi se montrer effronté en cas de visite : la famille aborigène qui avait pris soin du petit orphelin blessé en 2013 à la ferme de Kybrook vient de temps en temps voir Bukkilinyya. Et ce dernier considère manifestement comme sienne la maison de Linda sur la colline. Ce qu'il ne sait pas encore : à la prochaine saison sèche, il sera introduit dans les vastes enclos, et devra apprendre à tenir son rang parmi d'autres chevaux plus âgés et chercher lui-même sa nourriture.

Des hôtes décoratifs

Avec toute cette eau, de nombreux canards siffleurs ont élu domicile dans les prairies près des étables. Tous les ans, ils font halte pour un mois environ avant de poursuivre leur voyage. En même temps qu'eux, les tadornes radjahs noirs et blancs sont arrivés ; on ne les voit jamais en groupes, mais toujours en couples.

Les indésirables crapauds géants eux aussi sont toujours là, mais dans des proportions loin d'atteindre celles d'il y a cinq à sept ans. Je ne sais pas comment, mais la nature semble s'équilibrer elle-même. Les lézards à collerette et les pythons locaux se répandent d'autant plus. Les goannas en revanche, les grands varans, demeurent impossibles à repérer à des lieues à la ronde.

Tout est prêt

Dès que la saison sèche le permettra, nous entreprendrons de recenser le plus précisément possible les chevaux sauvages et les bovins sauvages du Franz Weber Territory. Nous nous mettrons ensuite à notre prochain grand projet : une nouvelle clôture de plusieurs kilomètres autour du refuge, là où l'ancienne, délabrée, est en piteux état. Le matériel nécessaire a été acheté et tout est prêt. Heureusement, les brumbies ne sortent spontanément pas des limites en ce moment. Ils sont extrêmement occupés par l'herbe tendre et juteuse et ne se mettent donc pas en danger, ni eux, ni les conducteurs sur les routes alentour. Et bientôt de nouvelles clôtures protègeront nos protégés.

Par ailleurs : All is well on the station. Tout va bien à la station !

No 111 janvier | février | mars 2015

Sanctuaire Equidad

Quand le passé se lit sur les cicatrices

Ces derniers mois, nous avons accueilli de nouveaux pensionnaires issus de programmes de substitution des chevaux éboueurs par des véhicules motorisés dans différentes villes d'Argentine et dans la région qui abrite notre sanctuaire. Ces chevaux nous ont été confiés par la Justice en raison des maltraitances dont ils étaient victimes. Les cicatrices présentes sur leurs corps nous racontent leur histoire, faite d'abus et de douleur.

Alejandra García

Des coups de bâtons, de fouet, de chaînes et même de hache, le manque chronique de nourriture… les nouveaux habitants du Sanctuaire Equidad ont tous vécu ce type de maltraitances. Grâce à une convention signée avec la ville de San Miguel de Tucumán, la substitution de chevaux éboueurs par des véhicules motorisés a pu débuter, et cinq chevaux nous ont déjà été confiés. Les membres de notre équipe en Argentine n'oublieront jamais ce qu'ils ont vu lorsque les portes du camion qui transportait ces chevaux se sont ouvertes : la maigreur extrême des animaux provoquée par une malnutrition sévère, leur peau marquée par des centaines de cicatrices, témoins physiques d'une vie d'abus et de maltraitance.

Leurs expressions de terreur, la peur d'espérer la fin de leur enfer, la faiblesse de leurs corps fragiles étaient autant de preuves d'une existence misérable. Notre équipe s'est immédiatement mise au travail et a mis les chevaux sous perfusion pour parer à leur déshydratation, tandis que notre podologue équin ôtait les clous de vieux fers à cheval qui leur causaient d'atroces douleurs.

A notre plus grande tristesse, l'un d'entre eux n'a pas survécu. Comme s'il avait attendu d'arriver au Sanctuaire pour mourir en liberté, il s'en est allé accompagné de caresses. Durant quelques heures au moins, il aura connu un autre visage de l'être humain : la bienveillance, la tendresse, les pleurs devant la douleur d'autrui. Les quatre autres chevaux sont heureusement sains et saufs et se reposent, mais leur convalescence sera longue.

Il s'agit de Jerónimo, Ivana, Pedro et Vangogh. Nous avons baptisé ce dernier ainsi parce que, dans son ancienne vie, ses propriétaires lui avaient coupé les oreilles. Il est probable que Vangogh ait été un jour mordu par un serpent car, d'après les croyances des habitants de la région, le venin de serpent ne peut être éliminé qu'en coupant les oreilles du cheval. Le pauvre Vangogh souffre par ailleurs de graves problèmes intestinaux causés par une alimentation à base de déchets durant toute sa vie, problèmes que nous avons désormais pu maîtriser avec une nourriture spéciale et des médicaments. Pendant ce temps, la ville de Río Cuarto continue également à nous envoyer des chevaux substitués suite à la signature de la convention. Franco et Roble nous ont ainsi rejoint, des chevaux magnifiques et gigantesques, ainsi que Mery, une vieille poney femelle qui a également été contrainte à tracter des charrettes. Nous ne savons pas où cette petite grand-mère prenait la force de tirer de telles charges… Malgré le fait que ces animaux effectuaient le même travail d'éboueurs que les chevaux de Tucumán, leur état physique était différent: ils montraient naturellement les signes d'une vie difficile, mais étaient au moins alimentés et ne présentaient pas de cicatrices. Nous expliquons cette différence par la disparité des situations économiques des provinces argentines. Alors qu'à Córdoba la population est pauvre, l'on

A notre infinie tristesse, à l'arrivée, nous avons perdu un cheval.

Malgré sa maigreur effrayante, on soupçonne encore la beauté d'Ivana.

Quel bonheur ce sera de voir Pedro s'épanouir à Equidad !

Ses propriétaires avaient coupé les oreilles à Vangogh.

doit réellement parler de misère à Tucumán, dont les habitants souffrent de carences bien plus graves.

Martínez, un cas spécial

Alors que notre équipe était totalement occupée par les premiers soins à prodiguer aux nouveaux arrivés, elle a reçu un appel de la Patrouille rurale de la Police de Córdoba, lui demandant assistance pour le cas d'un cheval abandonné à 20 rues à peine du Sanctuaire. En arrivant sur les lieux, nous étions une fois de plus confrontés à la terrible réalité de la cruauté humaine : un magnifique étalon, affreusement maigre et avec un pied de devant cassée, avait été abandonné sur un terrain et se déplaçait en traînant ses os brisés en direction d'un abattoir local.

En discutant avec les badauds attroupés autour de l'animal, nous avons découvert que ce cheval appartenait à un habitant de la région qui transportait du sable depuis le fleuve pour le vendre. Il semblerait que le cheval n'ait plus eu la force de continuer à tirer cette énorme charge et que son maître, voyant que l'animal n'avancerait plus, ait sorti une hache de la charrette et, en colère, l'ait utilisée pour briser le pied avant gauche de l'étalon. Le cheval trainait ainsi, nous disait-on, depuis deux mois. Deux mois ! Deux mois durant lesquels les enfants du coin n'ont trouvé d'autre « jeu » que de jeter des pierres au visage du pauvre animal, et de comparer la précision de leurs tirs. Résultat : un œil crevé et un autre blessé, bien que cicatrisé. La police nous a octroyé la garde de ce cheval, que nous avons nommé Martínez en l'honneur de la personne qui nous a aidé à le transporter jusqu'au sanctuaire avec beaucoup d'amour et d'infinies précautions.

Nous avons fait construire un appareil spécial sur lequel Martínez devra rester «suspendu» entre 5 et 6 semaines, ainsi qu'un fer à cheval correctif visant à rendre à son tendon sa position naturelle.

Nous avons bon espoir de pouvoir bientôt vous faire part de grandes améliorations dans l'état des nouveaux habitants de notre sanctuaire. Tout doucement, mais visiblement, ils commencent à croire à la fin du cauchemar et à gagner en confiance envers l'être humain… malgré tout.

Martinez devra rester « suspendu » pendant quelques semaines.

Le bonheur de la liberté pour le grand Roble

Mery, la vieille poney, mais d'où tirait-elle la force ?

De l'herbe fraiche pour Franco, et c'est la première fois de sa vie.

Fondation Franz Weber – la griffe d'une protection animale efficace

Testament en faveur des animaux

Notre travail est au service de la collectivité. Pour pouvoir poursuivre ses grandes oeuvres en faveur de la nature et du monde animal, la Fondation Franz Weber devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie ni par les pouvoirs publics, elle dépend de manière impérative dans l'accomplissement de ses tâches des seuls dons, donations, legs, etc. Le poids financier que la Fondation doit porter, ne s'allègera pas, bien au contraire: il s'alourdira en proportion de la pression grandissante que subissent le monde animal, l'environnement et la nature.

Exonération fiscale. La Fondation Franz Weber, en sa qualité d'institution d'utilité publique, est exonérée d'impôts (impôts sur les successions, sur les dons, impôts directs cantonaux et locaux). Les dons versés à la Fondation peuvent être déduits du revenu imposable dans la plupart des cantons suisses.

Si votre volonté est de venir en aide aux animaux même au-delà de votre vie, nous vous prions de penser, dans vos dispositions testamentaires, à la Fondation Franz Weber. Cette seule phrase dans votre testament:
«Je lègue à la
Fondation Franz Weber,
CH-1820 Montreux,
la somme de Fr._____»
peut signifier la survie pour d'innombrables animaux.

A observer

Pour que votre volonté soit respectée, quelques règles formelles sont à observer:

1. Le testament manuscrit doit être rédigé entièrement de la propre main du légataire, sans oublier le lieu, la date et la signature.

Un tel testament doit contenir la mention:
«Testament:
Par la présente, je lègue la somme de Fr. _____ à la
Fondation Franz Weber,
CH-1820 Montreux».

Afin d'éviter la disparition fortuite du testament après le décès, il est recommandé de le remettre à une personne de confiance qui le gardera précieusement.

2. Si le testament est rédigé chez le notaire, celui-ci peut être chargé d'inclure dans ce testament la Fondation Franz Weber comme bénéficiaire.

3. Les personnes ayant déjà rédigé leur testament peuvent, sans nécessairement changer celui-ci, rajouter à la main:
«Complément à mon testament:
Je décide que la Fondation Franz Weber doit recevoir après mon décès la somme de Fr._____ à titre de legs.
Lieu et date_____
Signature_____»
(Le tout écrit à la main).

Les nombreux amis des animaux seront heureux de savoir qu'un legs à la Fondation Franz Weber, qui est exempt d'impôts, n'est pas soumis aux impôts sur les successions souvent très élevés.

Comptes

FONDATION FRANZ WEBER
CH-1820 Montreux
CCP 18-6117-3
(bulletin de versement rose)
IBAN CH3109000000180061173

Banque Landolt & Cie

Chemin de Roseneck 6
1006 Lausanne
IBAN CH2287688023045000001

Comptes «Legs» de la Fondation Franz Weber

LET SEALS LIVE

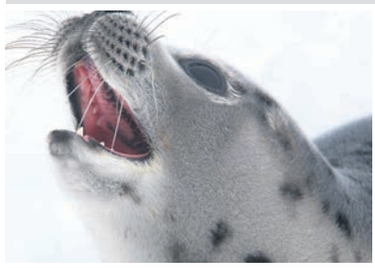

Renseignements FONDATION FRANZ WEBER
Case postale, SUISSE, 1820 Montreux, Tel. 021 964 24 24 ou Tel. 021 964 37 37, Fax 021 964 78 46 ou 021 964 57 36, E-mail: ffw@ffw.ch, www.ffw.ch

Corrida

Non! la torture ne fait pas partie de notre culture!

Alika Lindbergh

En liberté et dignité

J'ai toujours particulièrement respecté le courage sous toutes ses formes, entre autres le courage qu'il faut pour assumer dans la durée un anticonformisme véritable au milieu de la réprobation ou, au moins, de l'incompréhension quasi générale.
Bien sûr, l'anticonformisme dont je parle n'a rien de commun avec le pseudo-anticonformisme partout affiché aujourd'hui qui s'aligne sur les diktats «corrects», bien pensants, intellectuellement (voire politiquement) à la mode: rien n'est plus conforme et… sans risques!
Le courage que je respecte, c'est celui qu'il faut pour oser proclamer qu'on accorde autant de valeur à la vie d'un animal qu'à celle d'un homme, qu'on ressent l'abattage d'un arbre comme une perte déchirante, ou qu'on pense, comme le grand Victor Hugo que torturer un taureau, c'est torturer une conscience – une conscience pareille à la nôtre, celle d'un frère qui partage avec nous le souffle de la vie…
C'est ce courage-là, cette indépendance, cette farouche liberté de pensée, de comportement, et d'action, que je trouve dans le Journal Franz Weber.

Toute barrière d'espèce abolie

J'avais un petit troupeau de vaches, autrefois, en Dordogne, dix-sept «blondes d'Aquitaine», de superbes bêtes puissantes, intelligentes, plutôt sauvages, et dotées de cornes impressionnantes, dont le soigneur attitré et l'ami était un grand scientifique: Bernard Heuvelmans, cryptozoologue célèbre et écrivain, qui, pour m'aider, prit quotidiennement soin d'elles pendant plusieurs années. Ce fut, selon ses propres dires, «la période la plus heureuse, la plus épanouissante de ma vie, et l'une des plus intéressantes». C'est ce souvenir-là qui me revient, lorsque j'entends la phrase «Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!» et que je revois aussitôt ce septuagénaire plutôt frêle, serré de près par les grandes bêtes à cornes, qui se bousculaient un peu pour se rapprocher de lui, le flairer, obtenir ses caresses. Et lui, illuminé par un grand sourire de bonheur absolu, leur chuchotant sa tendresse de sa douce voix calme.
Tout cela exprimait une telle paix, une telle harmonie! Une évidente complicité circulait entre les vaches et le fragile vieillard qui les comprenait, les ressentait, et qu'elles-mêmes savaient fraternel – un des leurs, oserai-je dire – toute barrière d'espèce abolie. A ces instants, le paradis terrestre perdu était retrouvé dans la paix verdoyante du Périgord…

Elles accouraient vers lui au galop

Jamais mes vaches ne se sont blessées entre elles, bien au contraire, tous leurs rapports étaient empreints de bienveillance et de délicatesse. Jamais elles n'ont, de leur puissante masse musculaire, de leurs fortes cornes ou de leurs sabots, blessé qui que ce soit. Sans jamais utiliser de bâton électrifié, de baguette ou de hurlements d'adjudant-chef, Bernard obtenait leur attention, leur collaboration, en leur parlant, simplement. Il leur suffisait de l'apercevoir ou d'entendre sa voix pour accourir vers lui au galop (bien sûr! Il était leur ami!).
Potentiellement dangereux – comme tout animal plus gros et beaucoup plus fort que nous – les bovidés sont naturellement paisibles en général ; à fortiori si on noue avec eux des liens d'affection: en fait, ils ne demandent que ça. Ils sont aussi très intelligents et ils ont une évidente sensibilité émotionnelle. Pour les avoir connus, observés et aimés, je puis dire que lorsque je plonge mon regard dans «les yeux bovins» d'une vache, loin d'y découvrir le vide abyssal que je rencontre parfois chez des humains, j'y vois une gentillesse candide qui répond à ma bienveillance,

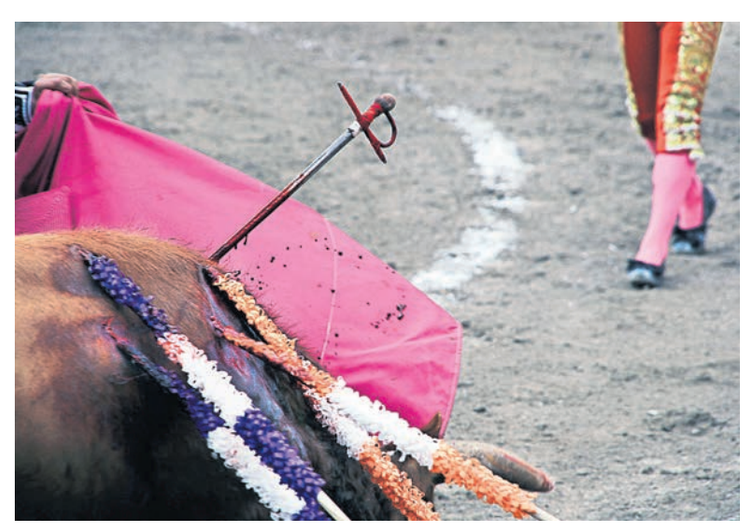

Ce sang de la honte qui souille la culture humaine

Une célébration de la virilité ?

une attention à l'autre qui est un don de soi, d'autant plus émouvant qu'il est simple.

Torture et mutilation pour plus de profit

Et voici qu'après des siècles d'élevage sans problèmes, l'homme moderne, décidément malfaisant, s'est avisé qu'il serait bon de scier les cornes des pauvres bêtes, pour pouvoir construire des étables à moindre coût, les cornes demandant des passages un peu plus larges que ne l'exigent des têtes écornées. Torturer – pour gagner quelques centimètres, donc un peu d'argent!... Cela fait frissonner! Imaginons, les hurlements d'indignation que pousseraient les humains si, appauvris par la crise, des parents s'avisaient de scier les orteils de leurs enfants en pleine croissance (à vif, bien sûr! ça coûterait moins cher!) pour n'avoir pas besoin de leur acheter constamment de nouvelles chaussures? Choquant? Inimaginable? Risible?

Ça ne me fait pas rire, mais frissonner, car c'est cela qu'on inflige à d'innocents veaux, à de paisibles vaches: on les ampute de leur cornes, d'une partie bien vivante d'eux-mêmes, vivante et très innervée (donc très sensible) un peu comme nos dents... et, d'une manière plus sadique encore à des taureaux dits «de combat». Je n'ai pas besoin de m'étendre sur l'abominable supplice que représente une ablation à la scie à vif!!! Les séquelles de cette opération sont inacceptables: outre parfois des infections graves, l'animal a des pertes d'équilibre, des maux de tête, et, automatiquement, une déformation de la boite crânienne qui doit lui causer bien des problèmes.

...car il ressent comme toi la douleur

On peut à la rigueur comprendre (sans cesser de le déplorer) que l'imbécillité, l'ignorance, le manque total de réflexion ou d'imagination empêchent certains humains de concevoir qu'un poisson, un reptile, un céphalopode, un insecte, une plante, aient une sensibilité qui, pour être différente n'en existe pas moins... mais une chèvre, un cochon, un cheval, un taureau, ressentent la douleur, l'appréhendent, en ont peur, bref souffrent d'une manière pareille à la nôtre puisque leur système neuronal est identique au nôtre !

Il n'est pas nécessaire qu'on nous explique ce que pense un taureau qui s'écroule à bout de souffrances, nous le savons fort bien au fond de nous: la nature nous a programmé comme elle l'a programmé: intelligent, sensible, et doué de raison

La honte en habit de velours

La corrida, que ses adeptes font passer pour un spectacle noble, voire «sacré» n'est que l'abject étalage publique de la torture, nous ramenant à des époques de barbaries prétendument disparues. Mais apparemment, certains d'entre nous n'ont pas changé et ce devrait être pour l'humanité un motif de grande honte... La corrida rabaisse au rang de brute tout homme qui la trouve acceptable, voire magnifique. De surcroît, par sa déloyauté, c'est une abjection en habit de velours.

Orner de fleurs et de rubans les banderilles où les piques armées de crochets qu'on vrille dans la chair d'un être vivant, ne les empêchera jamais d'être exactement ce quelles sont: de hideux instruments de torture. Même s'il a belle allure, s'il est vêtu de velours et de soie brodée, s'il manie avec grâce une cape aux couleurs éclatantes, cela n'empêchera pas le torero d'être ce qu'il est en réalité: un bourreau et un tueur, et qui a choisi de l'être, avec l'espoir de devenir riche et célèbre en infligeant à d'innocentes victimes une terrifiante agonie pour l'amusement d'un public avide de sang.

Cela mérite-il d'être inscrit au patrimoine culturel de l'humanité?

C'est d'autant moins respectable que les magouilles pratiquées en coulisse par des organisateurs-gangsters pour réduire les risques courus par les matadors enlèvent au spectacle de supplice et de mort son prétendu panache: dès le départ, les dés sont pipés et la bête condamnée au pire.

Il faut en effet que le taureau soit affaibli, abruti, affolé par le choc de toutes les douleurs qui irradient dans son corps, lui laissant juste assez de vigueur pour «tenir» le temps d'être tourmenté à merci pour le plaisir d'une foule sadique: on le «prépare» donc pour que durant ces 15 à 20 minutes de souffrances insoutenables, il ne soit en réalité déjà plus que l'ombre du puissant animal qu'il fut il y a seulement quelques heures. Une loque, déjà, mais si courageux, si noble qu'il paraît très dangereux. En fait, il déploie ses dernières forces à affronter sa peur: il est en enfer, et terrifié.

Les « fêtes du taureau », plaisir de bas étage pour des humains qui n'ont d'humain que le visage.

En coulisses

Avant d'être projeté dans l'arène, il a subi des sévices terribles, et s'il se précipite c'est parce qu'il fuit des démons, cachés en coulisse, qui viennent de le torturer, sans que, dans son innocence, il comprenne pourquoi…

Pendant une nuit entière, on l'a fait courir dans un enclos en lardant ses flancs et ceux des autres taureaux de coups, de piques, juste pour le fatiguer, et l'affoler. On a fait tomber à plusieurs reprises un sac de 100 kilos sur ses reins, on lui a injecté des drogues destinées à diminuer son énergie, et juste avant son entrée dans l'arène, on lui a infligé le pire (si c'est possible!): on a épointé à vif ses cornes sur une longueur d'environ 8 centimètres, ce qui, bien sûr, a provoqué une hémorragie qu'on a stoppée en enfonçant à coups de marteau un coin de bois dans la partie amputée. Et pour que rien n'y paraisse, on a taillé en pointe le bout de bois: la corne semble intacte…

C'est un taureau fou de douleur qui déboule dans l'arène, souffrant comme un humain à qui l'on eut scié à vif les dents et arraché les ongles !

D'autant plus qu'il voit trouble: on lui a enduit les yeux de vaseline et aussi les testicules de térébenthine, qui le brûle affreusement. Envahi, taraudé par tant d'épouvantables douleurs, le taureau diminué est enfin livré à ses bourreaux en tenue d'apparat. Il n'a plus en fait d'intact qu'une seule arme, pathétique et admirable: son courage animal, le courage qu'il porte en lui, et que rien ne peut abattre, jusqu'à ce qu'il s'écroule d'épuisement et de terreur sous l'estocade.

Une prétendue «virilité» contre le courage d'un animal supplicié

Un combat loyal, la corrida? une exaltation de la virilité? Où est la loyauté, où est la vraie virilité là-dedans (sauf à confondre virilité et coups bas, cruauté, sadisme, lâcheté. Cela laisse rêveur quant à la conception de la virilité des «afficionados»!)

Le combat ne serait vraiment égal que si l'homme avait reçu lui aussi avant son entrée des coups de batte dans les reins et un cocktail de médicaments abrutissants, si on l'avait aveuglé avec de l'huile dans les yeux, qu'on lui avait tartiné les testicules d'un liquide corrosif, et qu'enfin, pour faire pendant à l'atroce sciage des cornes, on lui avait scié à vif quelques dents ou quelques doigts.

Ignoble, scandaleux, inconcevable? Certes! Certes… cela va sans dire. Cette seule idée me fait frissonner jusqu'au plus profond. Mais c'est **ça** que nous les hommes, infligeons à un animal qui ne demandait qu'à brouter l'herbe et se reproduire, qui ne demandait à la vie que de la vivre en paix.

Je demande à mes lecteurs de bien vouloir me pardonner, si, en évoquant le martyr des taureaux, je les ai stressés, bouleversés. C'est toujours le cas lorsqu'on dénonce quelque abomination pour tenter de l'arrêter. Il est hélas nécessaire d'amener les pratiques infâmes en pleine lumière (car la tentation de trop de gens est de tourner la tête pour ne pas devoir intervenir). Il le faut pour éveiller – ou réveiller – les facultés d'empathie des humains, en les contraignant à regarder l'horreur bien en face. Obliger les indifférents, par le choc de comparaisons adéquates, à se mettre dans la peau des victimes, c'est indispensable, car quand on a eu les entrailles et les nerfs tordus, il est moins facile de se détourner: c'est inscrit au fer dans le cœur. Je le sais, bien sûr, pour fort mal le supporter moi-même: cela déchire et donne à certains l'envie de mourir pour quitter un monde aussi cruel… Mais cette douleur déchirante en nous s'appelle l'empathie. Elle est la plus saine, la plus belle émotion du monde, elle qui déclenche l'aide, tous les réflexes et les actions altruistes, ciment de toute fraternité.

Réveillée au fond de l'égoïste conscience humaine, cette empathie-là, seule, peut un jour rendre à l'homme moderne sa place honorable parmi les autres animaux, nos frères.

Pour l'amusement d'un public avide de sang…

No 111 janvier | février | mars 2015

Colombie - La corrida et l'ONU par la Convention internationale relative aux droits de l'enfant

Gamin assistant à une corrida, le visage vieilli par l'horreur dont il est témoin

Bogotá, Colombie (6 février 2015). L'Organisation des Nations Unies (ONU) s'est prononcée expressément contre la participation et la présence d'enfants lors d'évènements taurins, par la voix du Comité des droits de l'enfant, l'un des 9 organes de traités relatifs aux droits humains.

Durant l'année 2014, la Fondation Franz Weber a présenté au Comité un rapport, attirant son attention sur l'existence en Colombie d'évènements taurins durant lesquels des enfants et adolescents sont témoins de spectacles violents. Le rapport dénonce par ailleurs les écoles de tauromachie, dans le cadre desquelles les enfants participent à de tels actes – une violation des obligations découlant de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Cette convention est le traité de droits de l'homme contraignant le plus ratifié au monde. Elle consacre le droit de tout mineur à un niveau de vie adéquat pour son développement physique, mental, moral et social, ainsi que l'obligation de l'Etat d'adopter des mesures de protection des enfants. Selon plusieurs membres du Comité, ce droit n'est pas respecté dans le cadre de la tauromachie.

Le Comité a désormais rendu publique sa position relative à la participation et à la présence de mineurs lors d'évènements taurins.

Natalia Parra, déléguée de la Fondation Franz Weber en Colombie, était présente au Palais Wilson à Genève pour assister et participer à la session du Comité. D'après elle, **«la violence de la tauromachie n'a pas pour seules victimes les taureaux et les chevaux, mais également les enfants et adolescents.** Nous sommes tous victimes, d'une manière ou d'une autre, des modèles de violence tolérés, ou pire encore, applaudis».

Se référant aux mesures que le gouvernement colombien doit prendre, Natalia Parra poursuit: «Nous nous trouvons actuellement dans un processus de paix, et la décision du Comité ne pouvait pas intervenir à un meilleur moment: **la paix et le respect de la vie en général sont une culture que nous devons promouvoir depuis le plus jeune âge.** Notre Sénat a ratifié la Convention, confiant à notre exécutif l'obligation de la respecter par mandat législatif. L'exécutif n'a donc pas d'autre possibilité, car il est le garant de la correcte exécution des droits consacrés par la Convention et de l'interprétation qu'en fait le Comité. Les mesures devront être entreprises et appliquées sans exception ou excuse».

D'après les déclarations d'Anna Mulà, avocate de la Fondation Franz Weber, **«le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant,** au cœur de la Convention, prévaut sur la diversité culturelle ou tout autre intérêt légitime qui pourrait entrer en conflit avec ce principe».

Une petite fille en pleurs devant la souffrance du taureau

UNESCO

L'UNESCO ne peut pas être associée à la tauromachie

Prise de position de la Fondation Franz Weber suite à l'annonce du secteur taurin selon laquelle l'Espagne va requérir l'inscription de la tauromachie au Patrimoine immatériel de l'UNESCO

Rédaction

La Fondation Franz Weber (FFW) est présente de manière permanente dans les huit pays du monde qui excluent encore les taureaux des lois de protection des animaux. L'un des principaux objectifs de la FFW pour l'Europe du Sud et l'Amérique latine est l'abolition des spectacles impliquant la torture et les souffrances des animaux, dont la corrida est l'exemple le plus flagrant.
La Fondation est convaincue que la tauromachie ne pourra pas être déclarée Patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO, ce pour les raisons suivantes :

1. Précédents: l'UNESCO a refusé d'être associée à la tauromachie
Déjà en 2012, sur une dénonciation effectuée par la FFW, l'UNESCO a contraint un site taurin à retirer son logo de la page web, évitant ainsi toute possibilité d'être associée à l'activité taurine.

2. Droits de l'enfant : la tauromachie contrevient aux droits de l'enfant, selon l'ONU
Dans le cadre de sa campagne « Enfance sans violence », la Fondation Franz Weber a interpellé par deux fois déjà le Comité des droits de l'enfant, organe de l'Organisation des Nations Unies, avec pour objectif d'attirer son attention sur les violations de la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989 engendrées par la tauromachie. A ces occasions, l'ONU a recommandé aux pays en cause de renforcer leurs efforts pour éloigner les enfants de la « violence de la tauromachie ». La FFW estime qu'une activité qui viole les droits de l'homme ne peut pas être considérée comme un « patrimoine » ou être affublée d'une quelconque connotation positive.

3. La mort du taureau n'est pas justifiable
En novembre 2011, le lobby taurin a organisé un grand congrès avec pour objectif d'établir les stratégies pour que la tauromachie soit déclarée Patrimoine immatériel et a créé à cette occasion un « comité des experts ». La coordinatrice du Comité, Madame Beatriz Badorrey, a elle-même déclaré qu'il « sera très difficile d'obtenir cette reconnaissance dès lors qu'il s'agit de justifier la mort du taureau ».

4. Le conflit : une immense majorité sociale serait radicalement contre cette mesure
L'un des aspects qui, selon la FFW, devrait primer au moment de prendre la décision, concerne les contradictions entre la tendance de notre société moderne à défendre le bien-être et les droits des animaux, et une activité moyenâgeuse qui implique des actes de torture et de cruauté choquants à l'encontre d'un mammifère supérieur. Plus le temps passe, moins cette pratique peut être considérée comme adaptée à notre époque, et plus la société la rejettera. Dans chacun des huit pays qui permettent encore ces spectacles, les « aficionados » ne dépassent pas 8% de la population.

La tauromachie ne peut être considérée autrement que comme « Patrimoine immatériel de l'INhumanité »

«La Fondation Franz Weber est partenaire de l'UNESCO dans le cadre du Fonds de Réponse Rapide et de la protection de la Réserve de Faune du Dja au Cameroun. Nous avons un profond respect pour cette institution. Je ne m'imagine sincèrement pas qu'elle puisse se déclarer favorable à la tauromachie», soutient Vera Weber, Présidente de la Fondation, qui ajoute : « nous nous engageons contre la tauromachie dans le monde entier. Il est urgent d'éliminer la maltraitance animale, la torture, la cruauté, le sadisme, pour les animaux, mais également pour nous-mêmes en tant qu'humains. Nous devons prendre les décisions qui rendent une meilleure image de l'homme et nous réapproprier le concept qu'implique le terme "humanité".
La tauromachie devrait être considérée comme "Patrimoine immatériel de l'INhumanité" ».

Protection et droits des animaux

De l'éducation non spéciste en tant que droit des enfants (Javier de Lucas)

Suite et fin

Les Droits des enfants et l'éducation non spéciste. Que faire?

Pour clore mon intervention, je tenterai de rappeler et d'expliquer pourquoi l'attention aux Droits de l'enfant, et en particulier au rôle qu'ils occupent dans une stratégie éducative qui participe d'une culture de paix et de non-discrimination, sont la principale clef et donc la priorité.

Je partirai d'une thèse qui a été défendue en de nombreuses occasions et que je formulerai en reprenant les termes de James Grant (qui fut le directeur général de l'UNICEF): *«Si nous considérons que les enfants sont l'élément clef des Droits de l'homme en général et de nos nombreux efforts permanents dans différents domaines du développement, nous œuvrerons davantage en faveur de la paix et de la sécurité internationales, de la démocratie, du développement et de l'environnement, comme de la prévention des crises et conflits, ceci en moins de temps et à un coût moindre que par le biais de tout autre ensemble d'actions louables en vue de combattre les problèmes d'ordre mondial.»* Oui, l'éducation des enfants est décisive si nous voulons une société où le recours à la violence soit limité et où l'égalité soit la plus grande possible. C'est là que se joue la viabilité de tels objectifs. Mais malgré l'importance essentielle de l'école, si la famille, les cercles d'amis, les médias ou les différents acteurs de socialisation défendent la violence spéciste, l'école ne pourra pas faire grand-chose.

Je ne vais pas formuler de propositions concrètes de programme scolaire. Bien qu'il me semble évident qu'il faille plutôt parler d'initiatives que de nouvelles propositions tant les propositions allant dans ce sens brillent par leur absence dans le cadre légal en vigueur. Je pense que cela est essentiellement dû au fait que même si la violence et les mauvais traitements infligés aux enfants interpellent, on s'intéresse moins à leurs causes et aux moyens par lesquels les enfants sont habitués à la cruauté et à la violence. Dans ce contexte naît l'idée que la violence spéciste n'est pas fondamentalement nocive pour les enfants, ainsi que le montrent les passages des deux excellents films que je vous ai proposé de voir: *Les Oubliés, de Buñuel et La Horde sauvage de Peckinpah.* (…)

(…) Pire encore, la matière scolaire «Culture» qui relève de la compétence des Communautés autonomes, présente le danger que l'on considère comme faisant partie de l'identité culturelle et devant être connues, des pratiques et des traditions qui impliquent la maltraitance et la violence à l'encontre des animaux, comme c'est le cas dans la Communauté de Valence *(bous a la mar, bous al carrer, bou embolatx* les fêtes taurines à Algemesí etc.) ou en Andalousie.

Et pourtant, on ne peut pas dire que nous manquions de matériel didactique pour promouvoir l'enseignement du respect des animaux non humains et de leurs droits. Il suffit de consulter certains des sites web les plus connus, comme celui du parti PACMA, d'Equanimal, Igualdad animal, Anima naturalis, celui de l'association SPERA ou de la Fondation Franz Weber. Sans oublier les manuels scolaires que présente à cette table mon collègue Jose María Lera, enseignant à Valladolid.

Il me semble essentiel d'insister sur la nécessité de délivrer une éducation non spéciste qui soit le contenu et la condition du droit de base de l'enfant à une éducation totale, qui permette son développement personnel et de citoyen, une éducation holistique, globale. C'est à mon sens précisément dans le domaine des objectifs fondamentaux du projet éducatif définis dans la Convention de l'ONU et dans la LO (loi organique) 1/1996

Legende

que l'on trouve les connecteurs qui nous permettent de soutenir cette thèse.

Quand on soutient, par exemple, que le projet éducatif doit être au service de la « prévention des conflits et de leur résolution pacifique et favoriser la non-violence dans tous les domaines de la vie personnelle, familiale et sociale, et en particulier dans celui du harcèlement à l'école», ou que l'école doit encourager le développement «des valeurs qui favorisent une égalité de fait entre hommes et femmes ainsi que la prévention de la violence de genre», comment pourrait-on sérieusement envisager que de telles aspirations soient possibles d'après une perspective spéciste? Ce n'est pas possible. Le spécisme contribue à engendrer le contraire, il justifie l'utilisation de la violence, de la cruauté et de la discrimination.

Penchons-nous un instant sur les quatre principaux vecteurs qui, selon la Convention sur les Droits de l'enfant, doivent inspirer de manière transversale et être intégrés à tout système de protection global des enfants. Il s'agit du principe de non-discrimination, de celui de l'intérêt supérieur de l'enfant (garçon ou fille), celui du respect du droit à la vie, à la survie et au développement, et enfin du principe du respect de l'opinion de l'enfant dans toute action le concernant, afin de garantir sa participation. Il me paraît évident que le premier et le troisième de ces principes requièrent une vision non-spéciste et qu'ils ne peuvent se cantonner aux recommandations habituelles qui préconisent un environnement éducatif évitant la cruauté, la violence et la discrimination. (…)

(…) L'éducation doit également avoir pour but de veiller à ce que chaque enfant acquière les compétences essentielles à la vie et qu'aucun enfant n'achève sa scolarité sans avoir acquis les moyens de faire face aux défis auxquels il sera confronté au cours de sa vie.

Les compétences essentielles ne se limitent pas à la capacité de lire, écrire et compter, mais consistent également en compétences propres à la vie, soit la capacité de prendre des décisions rationnelles, **de résoudre les conflits de façon non violente et de suivre un mode de vie sain, d'établir des liens sociaux appropriés, de faire preuve du sens des responsabilités, d'une pensée critique, de créativité** et d'autres aptitudes donnant aux enfants les outils leur permettant de réaliser leurs choix dans la vie. Quatrièmement, «l'objectif général de l'éducation est de développer au maximum le potentiel de l'enfant et de lui offrir un maximum de chances de participer pleinement et de façon responsable à la vie d'une société libre.» D'où la nécessité d'une «approche holistique de l'éducation, visant à ce que les possibilités d'éducation offertes reflètent un équilibre approprié entre la promotion des aspects physiques, mentaux, spirituels et affectifs de l'éducation, des valeurs intellectuelles, sociales et concrètes et des aspects touchant l'enfance et la vie entière». Pour terminer, il insiste sur la «nécessité de veiller à ce que l'éducation soit conçue et dispensée de façon à promouvoir et à renforcer toutes les valeurs éthiques particulières consacrées dans la convention, notamment l'éducation pour la paix, la tolérance et le respect du milieu naturel, d'une façon intégrée et holistique».

Ces objectifs du droit à l'éducation énumérés là requièrent impérativement que soit dépassée la perspective spéciste et présupposent l'intégration de contenus anti-spécistes dans les programmes d'enseignement. Il est grand temps d'agir dans ce sens. Permettez-moi de finir en énonçant quatre recommandations qui pourraient nous aider dans cette tâche:

(1) La première est l'interdiction de la présence d'enfants à des spectacles et des pratiques de maltraitance d'animaux. Ceci inclut l'interdiction pour les enfants d'assister aux spectacles de corrida (comme l'a rappelé notre collègue Anna Mula à propos de la recommandation de l'UNESCO), mais aussi de visiter des zoos, des cirques ou des élevages pratiquant la maltraitance animale.

(2) La deuxième est la suppression de toute subvention ou action de promotion financée par des fonds publics pour des activités et des institutions qui pratiquent l'éducation à la violence ou à la maltraitance spéciste, et en particulier en Espagne, les écoles de tauromachie pour enfants et adolescents.

(3) La troisième est la nécessité d'intégrer dans les programmes d'enseignement des modules transversaux d'éducation contre la violence et la maltraitance spécistes. Ceci devra bien entendu se faire dans les tranches d'enseignement obligatoire, sans se limiter à celles-ci. Il convient d'intégrer également les autres niveaux d'enseignement, en accordant une attention particulière à deux groupes de professions, d'un côté celles ayant trait aux médias, de l'autre celles directement en prise avec la violence envers les animaux non humains: les juges, les avocats, la police, les vétérinaires.

(4) Enfin, le renforcement du contrôle de l'interdiction dans les médias de service public de programmes pouvant contenir des violences ou de la maltraitance spéciste aux heures de grande écoute ou dans les émissions destinées aux enfants.

Javier de Lucas
Institut des Droits de l'homme
Université de Valence
lucasfra@uv.es

Prof. Javier de Lucas

Javier de Lucas, né le 2 décembre 1952, éminent professeur de philosophie juridique et politique de l'Institut des Droits de l'homme de l'Université de Valence (Espagne), lors de la Journée de la protection animale parlementaire qui a eu lieu pour la première fois à la Chambre des députés espagnoles à Madrid, le 19 septembre 2014 à Madrid. Evénement parrainé par la Fondation Franz Weber, organisé par la société parlementaire pour les Droits des animaux.

Javier de Lucas
Institut des Droits de l'homme
Université de Valence
lucasfra@uv.es

No 111 janvier | février | mars 2015

A Paris, il y a 50 ans

Retour en arrière sur les années parisiennes (1949 à 1974) du journaliste-reporter Franz Weber

Pierre Koralnik

ANNA LUI OUVRERA-T-IL LES PORTES DU SUCCÈS?

Un jeune réalisateur suisse tourne à Paris la première comédie musicale française en couleur pour la télévision

Franz Weber

Paris 1966. Le jeune réalisateur genevois Pierre Koralnik a le vent en poupe. Il a remporté en 1964 le premier prix du festival international de variétés pour son téléfilm Happy end. Suite à cette distinction, Michèle Arnaud, productrice de télévision française, lui a demandé de travailler pour elle. Il a ainsi réalisé Ni figue ni raisin, l'année dernière. Ce printemps, la télévision française le charge d'une commande tout à fait exceptionnelle, le tournage d'une comédie musicale en couleur. Ce film d'une heure et demie est la première production en couleur de l'ORTF. Pierre Koralnik a signé à cette occasion un contrat avec deux étoiles du cinéma, Jean-Claude Brialy et Anna Karina.

Un réalisateur inconnu face à une star bien connue du cinéma: Jean-Claude Brialy écoutant attentivement les instructions de Pierre Koralnik, sous le regard admiratif de l'assistant de Koralnik.

De grands distributeurs s'intéressent au téléfilm, les droits ont déjà été vendus aux États-Unis et en Allemagne. Pierre Koralnik, réalisateur d'avant-garde comme Jean-Luc Godard (Suisse lui aussi), représente le grand espoir du film international.

«Les boissons doivent être renouvelées toutes les heures» peut-on lire sur le mur du café. Je commande un gin tonic et me cale dans un coin. Ici, je ne gêne personne et je peux tout observer depuis mon champ de vision. Je vois Pierre Koralnik sautiller autour de la caméra, plaquer longuement ses yeux dans le viseur, partir d'un grand éclat de rire et taper sur l'épaule du chef-opérateur. Je vois Jean-Claude Brialy et Serge Gainsbourg répéter patiemment une scène après l'autre. Le garçon qui m'amène ma boisson se fait refouler par un assistant de l'angle de prise vue de la caméra et les badauds sont toujours plus nombreux à s'amasser autour du bistro de la place Saint-André-des-Arts. Je profite d'une pause pour héler mon homme:

– Pierre Koralnik ! Quand aurez-vous du temps pour moi?

Il me regarde l'air étonné, s'approche, semble réfléchir et répond:

– Plus tard…

– Magnifique! Et ça veut dire quoi, plus tard?

Il réfléchit de nouveau avant de conclure:

– Je n'en sais rien.

Il retourne la poche de sa veste en daim usée, ne trouve rien et appelle:

– Nadège! Une jeune fille à la superbe chevelure noire s'élance vers nous. Il me la présente :

– C'est l'attachée de presse. Nadège, où tournons-nous demain?

– Pas de tournage demain, répond Nadège.

– Mais c'est parfait! Pouvez-vous passez demain chez moi, à deux heures ? Nadège va vous donner l'adresse.

Reclus pendant trois semaines

Pierre Koralnik vit dans un deux-pièces plutôt banal du très cossu XVIe arrondissement de Paris. Les meubles sont à mourir d'ennui. Mais le réalisateur n'en a cure: «Rien

Pierre Koralnik garde le compositeur Serge Gainsbourg «enfermé» pendant trois semaines dans son appartement pour obtenir la musique pop dont il a besoin.

de ce que vous voyez dans cet appartement ne m'appartient, pas même les livres sur les étagères. »
Il me tend une chaise bancale, se prend le pied dans la déchirure d'un tapis rouge défraîchi, perd l'équilibre, tombe à la renverse sur le lit et se relève en riant.
– Ça en fait partie!
– De quoi, de la vie d'artiste ou du travail?
– Des deux!
De la pièce d'à côté s'échappe une musique barbare. Koralnik écoute avec un air transporté et murmure:
– Magnifique ! Serge est le plus grand compositeur pop contemporain!
La porte s'ouvre. Serge Gainsbourg passe sa tête par l'embrasure, bredouille un Pardon!» en me voyant et referme aussitôt la porte derrière lui.
– Il n'a pas quitté mon appartement pendant trois semaines, explique Pierre Koralnik. Pendant ce temps, il travaillait tous les jours sans interruption de sept heures à trois heures du matin à ma comédie musicale. Si je ne l'avais pas enfermé, il n'aurait jamais terminé la musique. Il est comme moi, il ne peut travailler que sous pression. Maintenant, il vérifie la qualité des enregistrements.

«Il est fou, c'est ce qui me plaît…»

Le tournage d'Anna, le téléfilm, a débuté plus tôt que prévu. Quand Pierre Koralnik a reçu le feu vert de Michèle Arnaud, la productrice de la télévision française, tous deux pensaient que les premières prises de vue ne pourraient commencer qu'un mois plus tard. Contactée rapidement par le réalisateur, Anna Karina promet de le suivre sur le projet si le tournage se fait rapidement. Comme Brialy, la nouvelle star ne lui accorde qu'un délai de trois semaines. Koralnik prend le premier avion pour Londres où il va trouver Serge Gainsbourg qu'il sait en train d'enregistrer un disque. Il parvient à trouver les mots qui accrochent et revient à Paris avec le compositeur pop. Pour que celui-ci ne lui file pas entre les doigts, il loue ce petit deux-pièces où il enferme le musicien. Mais lui aussi travaillera d'arrache-pied, jour et nuit, pendant les trois semaines suivantes. Anna Karina et Jean-Claude Brialy ont leurs entrées dans le petit appartement et se laissent gagner par l'enthousiasme général. Trois semaines plus tard, tout est fin prêt, le tournage de la première scène peut commencer. «Pierre est un peu fou, c'est ce qui me plaît, me dit Jean-Claude Brialy, il a un talent dingue! Son film sera formidable!»

Nuits blanches à Paris

Le sujet de cette comédie musicale? Anna (Anna Karina), une fille grande et un peu gauche avec ses collants blancs et ses talons plats, cherche désespérément ses lunettes dans la foule qui se presse sur un quai de la gare de l'Est, à Paris, où elle vient d'arriver de sa province natale. Une photo d'elle, prise au hasard par un reporter, atterrit sur le bureau de Marc (Jean-Claude Brialy), le neveu des deux directrices d'une grande agence de création publicitaire. Marc, rien qu'en apercevant sa photo, a le coup de foudre pour cette campagnarde inconnue. Il commence à la faire rechercher, sans succès. Il fait afficher son portrait sur les murs de la ville. Sans succès. Ses tantes ont pitié de lui et lancent un appel à la France entière sur une chaîne de télévision. Toujours rien. Marc en a perdu le sommeil, il ne mange plus. Il voit Anna partout, démultipliée, chanter et danser au milieu de la foule. Et dans ses rêves les plus fous, toutes ces filles se jettent passionnément à son cou…
Avant les congés annuels, l'agence publie une photographie de l'ensemble du personnel. Lorsque le lendemain, le cliché arrive entre les mains de Marc, celui-ci n'en croit pas ses yeux: il reconnaît Anna, qui a travaillé pendant des semaines comme coloriste dans l'agence ! Mais il ne l'avait pas reconnue à cause de ses lunettes. Lorsqu'il apprend qu'elle a quitté l'agence et qu'elle est probablement déjà retournée dans sa province, il se précipite désespérément à la gare de l'Est. Trop tard, le train est parti, emportant Anna (qui ne pouvait croire en son amour).

Un film d'avant-garde tourné comme un reportage

Laissons la parole à Koralnik : «Malgré les fonds limités apportés par la télévision, je pense que nous avons touché juste et que nous avons réali-

Impossible de ne pas reconnaître la sympathique Anna Karina, sous ce «déguisement» inhabituel. La pauvre est obligée de distribuer des autographes à tour de main…

Cette vue de la comédie musicale de Pierre Koralnik est caractéristique du style «reportage» du jeune Genevois. «Anna» apparaît de manière démultipliée au jeune amoureux…

Koralnik apprécie beaucoup le réalisateur Jean-Luc Godard (Suisse comme lui). C'est son épouse Anna Karina qui joue «Anna» dans cette nouvelle comédie musicale..

sé une très bonne comédie musicale, réellement avant-gardiste. Avec Serge Gainsbourg, nous ne voulions pas d'un film à la Westside Story ou comme Les Parapluies de Cherbourg, nous voulions trouver une nouvelle formule. Le film a dans son rythme, dans sa musique et ses couleurs quelque chose du style des Beatles. Chaque mot a une grande charge émotionnelle. La modernité est partout, dans les chansons, la musique, les couleurs. Tous les plans ont été tournés comme pour un reportage ; ce qui ne veut pas dire que la construction des scènes soit aléatoire. Tout a été mûrement réfléchi, surtout tout ce qui concerne la dynamique et les mouvements. Le téléspectateur doit avoir le sentiment que la caméra a saisi les personnages sur le vif, qu'elle leur court après. Je n'ai respecté aucune des règles de technique cinématographique classiques. »

Pas un lève-tôt

Pierre Koralnik a aujourd'hui 27 ans. Fils de parents russes, il a grandi à Genève qu'il quitte à vingt ans. Il se rend à Paris, où il étudie à l'IDHEC , la célèbre école de cinéma. Son diplôme en poche, il devient l'assistant de Robert Enrico. Puis il quitte Paris, se retrouve à Zurich, dans une agence de publicité.

– Je n'ai pas tenu très longtemps, dit-il en riant. Il fallait commencer très tôt le matin. Or, je ne suis pas un lève-tôt!
– À quelle heure deviez-vous être au travail? À sept heures?
– Non, dieu merci! À huit heures et demie. Mais c'était bien assez tôt.

De là, il passe à la télévision suisse allemande.

– Là, personne ne s'intéressait à mon travail, personne ne comprenait ma vision des choses.

Genève et Paris, pour être heureux

Il se lève, s'avance vers la fenêtre. Je le suis. Notre regard erre sur les toits des baraques le long de la Seine.

– La vue est la seule chose qui rappelle Paris, dans ce logement, explique-t-il. Dès que j'aurai un peu d'argent, je prendrai un bel appartement à Saint-Germain-des-Prés.
– Vous ne voulez pas retourner à Genève ?
– Qui a dit cela? Genève est une ville qui m'est très chère, c'est là que je suis chez moi. D'ailleurs, j'aurai bientôt la citoyenneté genevoise. Je me réjouis comme un gamin d'avoir un passeport suisse ! Pour être heureux, j'ai besoin à la fois de Genève et de Paris. Paris est une ville incontournable pour un artiste.
– Que faites-vous pendant votre temps libre ?
– Je vais au cinéma, je lis.
– Que lisez-vous ?
– Essentiellement des auteurs américains.
– Faulkner ?
– Oui, parmi d'autres.
– Écoutez-vous de la musique?
– De la musique pop. En ce moment, en tout cas.
– Et de la musique classique?
– Je préfère les modernes.
– Bartók? Berg?
– Les deux.
– Stravinsky?
– Oui, aussi.

Vous n'aimez pas Bach?

– Pourquoi? Non, Bach est d'un autre temps. Je veux vivre avec mon époque.

Pierre Koralnik est bien de son temps. Et il a des choses à dire. Des choses qu'il vaut la peine d'entendre.

Une jeune équipe soudée travaille au premier film en couleur de la télévision française. Le réalisateur est à l'affût de tous les détails.

Jean-Claude Brialy est une grande star du cinéma depuis longtemps. Mais il s'entend tout de suite avec Pierre Koralnik. La «story» aussi lui plaît et lui parle.

Grandhotel Giessbach

Un cuisinier magicien dans la magie des lumières

C'est le printemps! Qui marque la réouverture du Grandhôtel Giessbach dès Pâques. Ne manquez pas la cuisine gastronomique végétarienne et innovante de notre cuisinier invité Rolf Caviezel au «Tapis rouge». Ni les nouvelles illuminations des chutes du Giessbach le 21 avril!!

Hans Peter Roth

Plaisirs en perspective – pour les yeux et pour le palais.

Ca mousse et ça fume au Tapis rouge!

Lorsque Rolf Caviezel (42 ans) fait ses expériences et ses tours de magie dans sa cuisine moléculaire, il arrive à des produits de qualité d'être plongés à moins 196 degrés dans l'azote liquide - jusqu'à éclater et fumer. Des carottes sont réduites en mousse, ou des grains de maïs en pop-corn et fumée. Le maître cuisinier de St. Gall est aujourd'hui l'un des meilleurs d'Europe dans sa partie. Caviezel a exercé son art culinaire dans des établissements gastronomiques aussi renommés que le Quellenhof de Bad Ragaz, le Grand Hôtel Dolder de Zurich ou le Suvretta House de St. Moritz. « Nous sommes d'autant plus fiers d'avoir réussi à gagner un chef aussi célèbre et innovant», se réjouit Roman Codina, directeur du Grandhôtel Giessbach.

Rolf Caviezel va faire danser les marmites du restaurant gastronomique « Le Tapis rouge » pendant une saison à partir du 1er mai. Outre sa maîtrise de l'« art des fourneaux », ainsi qu'il désigne sa cuisine moléculaire avec laquelle il modifie la forme des aliments et en intensifie le goût, il est aujourd'hui considéré comme celui qui a lancé la mode de la cuisine végétarienne et végétalienne. Il travaille intensivement sur le végétarisme depuis des années et a déjà publié plusieurs livres de cuisine.

Surprenant, savoureux, végétarien

Pour cette raison plus qu'aucune autre, il est celui qu'il fallait à Giessbach. Car « Le Tapis rouge » est le premier restaurant gastronomique de Suisse à oser jouer littéralement la carte du végétarien et végétalien. Et avec conséquence. En effet, les plats végétariens et végétaliens sont tout sauf de simples garnitures ! Ils ne se limitent pas aux assiettes de légumes, risottos, frites et pâtes. Les ingrédients végétariens et végétaliens présentent une variété infinie. C'est une multitude inestimable d'associations et de jeux gastronomiques qui s'ouvre, pour des plaisirs de dégustation insoupçonnés.

Dans ces conditions, le cuisinier qui déclare «ma créativité est sans limites» ne pourrait mieux tomber. Car le végétarisme et le végétalisme s'accordent à merveille avec la philosophie du Grandhôtel Giessbach, par leur côté écologique durable et respectueux des animaux, mais aussi parce qu'ils sont sains et très tendance. Toujours avec les produits les plus fins et au plus haut niveau de l'art culinaire. Rolf Caviezel résume ainsi sa collaboration avec le Grandhôtel : « Giessbach et moi, nous sommes unis par un amour du plaisir, des bons produits locaux, de la fraîcheur et de la volonté d'essayer quelque chose de nouveau dans une demeure historique ».

Lumière parmi les lumières

Les hôtes ne voient guère toute l'infrastructure à la disposition du grand chef et de ses idées nouvelles, à savoir la cuisine. Elle a été complètement transformée et modernisée à grands frais pendant l'hiver. Elle correspond désormais aux plus hautes exigences en matière d'économie et d'efficacité comme à tout autre égard et est à la pointe de la technique.

Dix jours avant l'ouverture du «Tapis rouge», les lumières commenceront à briller: les nouvelles illuminations des chutes du Giessbach! Elles resplendissent comme par magie d'un nouvel éclat en ce 140e anniversaire. Les techniques d'éclairage les plus modernes font revivre une ancienne tradition autour de l'emblème du Grandhôtel: l'illumination unique des chutes, enfin présentées sous leur véritable jour.

Il faut y ajouter de la nouvelle lingerie dans toutes les chambres, plusieurs nouvelles chambres rénovées avec soin et le couloir du 2e étage entièrement retapissé. Avec le printemps, dès Pâques, c'est aussi le Grandhôtel Giessbach qui s'éveille une fois de plus à une nouvelle vie. Tout est prêt. «Giessbach est et reste un monde à part» affirme en rayonnant Roman Codina: «Nous vous y attendons»!

Rechts « Le Tapis rouge », le premier restaurant gastronomique végétarien-végan de Suisse.

Grandhotel Giessbach

BRIENZERSEE

UN MONDE À PART

BEST HISTORIC HOTEL
"Countryside"
Winner 2015
Historic Hotels of Europe
GRANDHOTEL GIESSBACH

Cette année, le Grandhotel Giessbach vous propose:

- De nouvelles illuminations des cascades de Giessbach !
- Un nouveau Chef invité au " Le Tapis Rouge "
- Une offre d'anniversaire en avril : CHF 140.00 par personne et par nuit. Offre valable pour toute réservation de deux nuits au moins entre le dimanche et le jeudi, dans une chambre selon disponibilité, buffet de petit-déjeûner compris, 4 plats, service (taxe de séjour non comprise).
- Une exposition pour les 140 ans du Giessbach

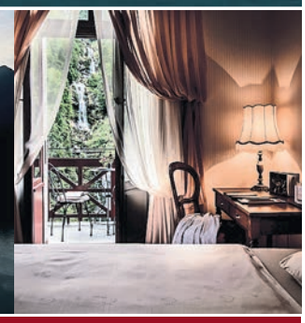

GRANDHOTEL GIESSBACH
CH-3855 Brienz Tél. +41 (0)33 952 25 25 Fax +41 (0)33 952 25 30
grandhotel@giessbach.ch www.giessbach.ch

swiss historic hotels